



**UNIVERSITE
D'ANTANANARIVO**



FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

FORMATION PROFESSIONNALISANTE EN TRAVAIL SOCIAL ET DEVELOPPEMENT



MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL ET DEVELOPPEMENT

OPTION : SOCIO ORGANISATEUR

**LES DIFFICULTES DES JEUNES
AYANT RECU UNE FORMATION AU SEIN DE L'YMCA
cas de l'YMCA" Carion District de Manjakandriana Région Analamanga**

Présenté par :

RANDRIAMAMISOA Hasimbola Alain

MEMBRES DU JURY

PRESIDENT : Madame RAKOTONIRINA Voahangy, Maitre de Conférences

JUGE : Monsieur RABARISOLONIRINA Yves Lucien, AESR

RAPPORTEUR : Madame ANDRIANAIVO Victorine, Maître de Conférences

Année Universitaire 2016-2017

Date de soutenance : 1 Février 2017

**LES DIFFICULTES DES JEUNES
AYANT RECU UNE FORMATION AU SEIN DE L'YMCA**

REMERCIEMENTS

Nous remercions le Seigneur qui nous a donné la force, la santé et le courage dans l'accomplissement de ce travail de mémoire.

La réalisation de ce mémoire a été effectuée grâce à la participation du personnel d'encadrement.

Nos remerciements s'adressent également :

➤ A Monsieur le professeur chef du département de sociologie ETIENNE STEFANO Raherimalala

➤ A Monsieur le Professeur SOLOFOMIARANA RAPANOEL Bruno Allain, directeur de la formation FPTSD.

➤ Notre encadreur pédagogique Madame ANDRIANAIVO Victorine Maitre de Conférences, pour sa disponibilité et les conseils pertinents dans l'élaboration de ce Mémoire.

➤ Au président et aux membres du jury, qui ont accepté de présider cette soutenance malgré leurs lourdes obligations.

➤ A tous les personnels de la FPTSD

➤ A tous les responsables de l'Association YMCA Madagascar

➤ Ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration et à la réalisation de ce mémoire.

Enfin, nous remercions toute notre famille.

Veillez trouver dans ce modeste travail l'expression de notre gratitude et de notre affection : sans votre aide morale et financière, nous ne serons jamais arrivés à terminer nos études.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU TERRAIN, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

Chapitre 1 : DESCRIPTION DE LA COMMUNE ET DE L'ASSOCIATION

Chapitre 2 : APPROCHE THEORIQUE, CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS D'ENQUETE ET VERIFICATION DES HYPOTHESES

Chapitre 3 : SITUATION DES JEUNES BENEFICIAIRES DU PROJET HABILITATION SOCIO-ECONOMIQUE

Chapitre 4 : LES FACTEURS DE BLOCAGE AUX DEVELOPPEMENTS DE L'ACTIVITE DES JEUNES

Chapitre 5 : VERIFICATION DES HYPOTHESES

TROISIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE

Chapitre 6 : ANALYSE PROSPECTIVE ET SOLUTIONS EXTERNES

Chapitre 7 : SUGGESTIONS PERSONNELLES

COCLUSION GENERALE

Bibliographie

Table des matières

Annexes

Résumé

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACEP : Agent de Crédit pour L'Entreprise Privée

AGR : Activité Génératrice de Revenu

CCPL : Comité Consultatif du Projet au Niveau local

CECAM : Caisse d'Epargne et Crédit Agricole Mutuel

CR : Commune Rurale

CIN : Carte d'Identité Nationale

FPTSD : Formation Professionnalisante en Travail Social et Développement

FRAM: .Fikambanan'ny Ray Aman-dRenin'ny Mpianatra

FMI : Fond Monétaire International

INSTAT : Institut National de la statistique

MSM: Marie Stopes Madagascar

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OTIV: Ombona Tahiry Ifam-pisamborana Vola

PPA : Parité de Pouvoir d'Achat

PK : Point Kilométrique

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

RN : Route Nationale

SMC : Subventions et Mesures Compensatoires

S2C : Subject to Citizen

TS : Travailleurs Sociaux

UE : Union Européenne

VAD : Visite A Domicile

VIH/SIDA : Virus d'Immunodéficience Humaine / Syndrome d'Immunodéficience acquise

YMCA : Young Men's Christian Association (UCJG Union Chrétienne de Jeunes Gens)

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

<u>TABLEAUX</u>	<u>Page</u>
Tableau n°1 : Répartition de la population par fokontany	9
Tableau n°2 : Présentation de la liste des communes par sites	14
Tableau n°3 : Répartitions des jeunes enquêtés selon le genre	22
Tableau n°4: Représentation des situations matrimoniales des jeunes	27
Tableau n° 5 : Répartition des jeunes selon la situation matrimoniale et le nombre d'enfants	29
Tableau n° 6 : Répartition des jeunes selon les raisons de choix aux filières.....	32
Tableau n°7 : Répartition des jeunes selon leur motivation pour l'intégration dans l'YMCA	33
Tableau n°8 : Répartition des jeunes selon les revenus et les dépenses journaliers....	41
Tableau n°9 : Répartition des jeunes selon leur participation de donation aux parents	42
Tableau n° 10 : Répartition des jeunes selon les raisons de non satisfaction au revenu	43

FIGURES

Page

Figure n° 1 : Répartition des jeunes selon l'âge.....	26
Figure n° 2 : Répartition des jeunes selon le genre	28
Figure n°3: Répartition des jeunes enquêtés et leurs familles selon le nombre de personnes par foyer	30
Figure n°4 : Répartition des jeunes par filières	31
Figure n°5 : Répartition des jeunes selon le déroulement de leurs activités.....	34
Figure n°6 : Revenu par jour chez les parents des jeunes	35
Figure n°7: Répartition des jeunes selon le revenu par jour.....	38
Figure n° 8 : Répartition des jeunes bénéficiaires selon les sources de revenu	40
Figure n° 9 : Répartition des jeunes selon les épargnes	44
Figure n°10 : Répartition des jeunes selon leur budget pour développer l'activité	45
Figure n°101: Répartition des jeunes selon les motifs d'abandon à leur activité.....	46
Figure n° 12 : Problèmes liés à l'activité des jeunes.....	47
Figure n°13 : Répartition des jeunes selon leur niveau d'instruction	48
Figure n°14 : Répartition des jeunes selon leur satisfaction vis-à-vis de la visite du personnel	49

INTRODUCTION GENERALE

1. Généralités

L'emploi des jeunes est exposé à un enjeu majeur, notamment sous la pression des actualités démographique, sociale et politique des pays. Depuis la crise mondiale 2008-2009, le taux d'emploi a ralenti. Environ 204 millions¹ des personnes sont sans emploi et environ 74 millions des jeunes cherchent un emploi en 2015. Seulement quatre jeunes sur dix entre 15 et 24 ans sont employés en 2015, contre cinq sur dix en 1991.

En Afrique, le pourcentage d'Africains vivant dans la pauvreté extrême est passé de 56 % en 1990 à 43 % en 2012². Ce déclin du taux de pauvreté en Afrique masque une réalité difficile à ignorer. En raison d'une croissance démographique fulgurante, l'Afrique est la région qui concentre aujourd'hui le plus grand nombre de pauvres.

A Madagascar, depuis la crise de 2009 jusqu'à ce jour (2016), l'Etat malgache vit toujours dans la pauvreté. Selon le seuil international de pauvreté, 92 % de la population touchent au moins 2 dollars Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) par jour. Il y a deux provinces qui ont le plus haut niveau du taux de pauvreté à Madagascar. Ce sont la province de Fianarantsoa (76,6 %) et celle d'Antananarivo (47,2 %). Actuellement, 80 % de la population malgache vit en milieu rural. Ces chiffres confirment que Madagascar est devenu l'un des pays les plus pauvres du monde³. Dans la commune rurale de Carion, la plupart de la population vit en milieu rural avec une activité basée sur l'agriculture et l'élevage. Cette commune est composée d'une population jeune car 60 % de ses habitants sont moins de 17 ans et ils sont prédominés par la population féminine⁴. Mais au niveau de la société, les jeunes filles sont les plus vulnérables par rapport aux garçons. Dans la majorité des cas, elles sont devenues une charge pour la société.

¹www. Un .org /.. /rapport-2015.pdf Objectifs de millénaire pour le développement rapport 2015

² MAKHTAR DIPOT. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/10/20/pour-vaincre-la-pauvrete-en-afrique-il-faut-pouvoir_laquantifier_4793390_3212.htm. Publié le 20 octobre 2015.

³ ROGER THIVOYON. « Regard sur la pauvreté à Madagascar ». <http://les-enfants-du-soleil-madagascar.org/regard-pauvrete-madagascar/> publié le 19 Avril 2014.

⁴ Monographie de la commune Carion 2016.

C'est pour cela que des organismes internationaux font en priorité l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans le monde. A Madagascar, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est un sujet majeur, mais c'est en même temps une préoccupation relativement récente pour les politiques de développement. Ces jeunes sont à la fois l'avenir et le potentiel du continent africain, mais aussi pour le moment l'une des difficultés à résoudre. C'est la raison pour laquelle des organismes et associations nationaux et internationaux cherchent à effectuer des projets pour améliorer la condition de vie des jeunes vulnérables et aussi pour promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat par toute sorte de formation, en vue de leur permettre la création d'emploi pour diminuer le taux de chômage à Madagascar.

2. Motifs de choix du thème et du terrain

Nous avons choisi d'effectuer notre stage auprès de l'Association «Young Men's Christian Association(YMCA) » de la commune rurale de Carion, car dans cette commune beaucoup des jeunes garçons et filles sont sans emploi, à faible niveau d'instruction et qui appartiennent à des familles de faible revenu et auront besoins d'aide et d'accompagnement pour améliorer leur niveau de vie.

Nous nous sommes adressés auprès de cette association pour accompagner ces jeunes à retrouver leur dignité, pour apporter de soutien dont ils ont besoin et de donner les moyens nécessaires leur permettant de devenir des jeunes responsables, autonomes et capables de prendre soins leur vie.

L'ensemble de ces raisons nous a incités à choisir ce thème pour notre mémoire :
« Les difficulté des jeunes ayant reçu une formation au sein de L'YMCA ». Cas de l'Association « YMCA » dans la commune Rurale de Carion.

3. Problématique

Quels sont les facteurs de blocage au développement de l'activité génératrice des jeunes et comment peut-on procéder pour les faire sortir de ce problème ?

4. Hypothèses

A partir de la problématique, nous émettons des hypothèses qui seront vérifiées à leur tour dans la suite de ce travail :

➤ L'insuffisance de niveau d'instruction des jeunes et le manque de communication entre les jeunes et le personnel de L'YMCA ne permettent pas aux jeunes d'approfondir leur formation et d'améliorer leur vie.

➤ L'aide monétaire accordée par l'YMCA aux jeunes leur sert à combler les lacunes économiques familiales, ce qui ne permet pas aux jeunes de se concentrer aux préparations de leur avenir.

5. Objectifs

✓ Objectif global

L'objectif global de cette étude est d'identifier les principaux facteurs de blocage aux jeunes à sortir de la pauvreté

✓ Objectifs spécifiques

- Améliorer les conditions de vie des jeunes ;
- Rechercher de nouvelles méthodes pour accompagner les jeunes à surmonter les difficultés qu'ils ont rencontrées ;
- Réduire le nombre des jeunes errants.

6. Aperçu méthodologique

Dans la recherche scientifique, la méthodologie est la base de la scientificité du travail. Ainsi, c'est très important de structurer l'investigation à partir des processus de recherche bien agencés.

Nous nous sommes particulièrement focalisés sur le travail d'exploration. Nous avons adopté certains outils méthodologiques tels que l'observation participante, l'observation simple, l'entretien individuel et l'enquête par questionnaire.

La base de données quantitative est collectée à partir de l'enquête par questionnaire et celle des données qualitatives sur des entretiens et des observations.

Nous avons aussi utilisé la technique de documentation. Les outils utilisés sont les questionnaires, les documents recueillis durant les enquêtes et des articles y afférents téléchargés sur internet.

Pour la population étudiée, nous n'avons pas choisi la technique d'échantillonnage car nous avons enquêté toute la population cible de la zone concernée. Ce choix est commandé par la population mère afin d'avoir des résultats fiables.

7. Limites de la recherche

Au moment de l'enquête, il y avait eu quelques difficultés rencontrées sur le terrain. En premier lieu, les bénéficiaires du projet sont sortis de leur maison le matin pour aller travailler et ils restent sur le champ pendant toute la journée. Il était donc très difficile de rencontrer les jeunes pendant les jours ouvrables.

En deuxième lieu, l'Association a effectué l'évaluation de ce projet en même temps que notre période de stage. Par conséquent, il était très difficile de convaincre les jeunes en raison de nombreuses questions qui ont été posées pendant l'enquête.

Enfin, il y avait beaucoup de jeunes cibles qui étaient partis sans déclaration aux personnels de l'Association et ils ont changé de résidence sans adresse exacte. Ces facteurs ont entraîné la difficulté de réaliser une enquête satisfaisante.

8. Annonce du plan

Le plan que nous adoptons comportera trois parties :

- La première partie portera sur la présentation du terrain et des outils ;
- La deuxième partie concernera l'explication de la problématique et la vérification des hypothèses ;
- La troisième partie sera axée sur l'approche prospective de solution de problématique et les perspectives de l'Association.

PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION DU TERRAIN,
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

Cette première partie sera consacrée à la présentation du terrain et des outils utilisés pour notre étude. Elle est divisée en deux chapitres.

Dans le premier chapitre, nous allons présenter la monographie de la commune et la présentation de l'Association YMCA.

Le deuxième chapitre se rapporte à l'explication de l'approche théorique et méthodologique que nous avons adoptée à notre étude.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DE L'ASSOCIATION

Ce chapitre essaie de présenter dans un premier temps la monographie de la commune Carion, et deuxièmement le cadre général de l'Association et son fonctionnement.

I.1. Description de la Commune

I.1.1. Historique de la Commune Carion

Andrianampoinimerina, roi de l'Imerina de 1790-1800 avec une de ses 12 femmes vivant à Antsahadinta-Alarobia, avait deux enfants (Andrianiato et Rafananivahoaka). Suite à la mort de leur mère, ces enfants vivaient avec des parents proches où ils souffraient beaucoup.

Lors de la visite du roi, leur père, ils se plaignaient. Ce fut alors qu'Andrianampoinimerina a décidé de les emmener à Ambohimanga pour vivre avec lui. La situation n'a pas été encore facile pour eux, car leur marâtre est très insupportable. Et un jour, en l'absence de leur père, ils ont quitté le foyer.

Après tant de recherches, la présence des enfants a été signalée à Ankadivory. Tout de suite, le roi est parti avec ses guerriers pour rejoindre ledit village. Les enfants y étaient réellement et Andrianampoinimerina était content et très heureux ; il a dansé, beaucoup dansé. C'est alors qu'il a changé le nom du village d'Ankadivory en NANDIHIZANA.

Plus tard, au temps de la colonisation, lors de la construction de chemin de fer vers la côte Est, un architecte français s'est installé à Nandihizana pour le changer en gare de Nandihizana. Il y succomba et y fut enterré. Depuis ce temps, la localité fut baptisée CARION.

Avant 1975, la commune a porté le nom de Carion mais depuis 1975, avec la politique de malgachisation, le nom Nandihizana a été repris pour être maintenu jusqu'à maintenant.⁵

⁵ Monographie de la Commune Nandihizana Carion 2016.

I.1.2. Situation géographique

La présentation de la situation géographique de la Commune Rurale de Carion est décrite ci-après.

I.1.2.1. Présentation générale

La commune rurale de Carion est située dans le district de Manjakandriana, région d'Analamanga province d'Antananarivo. Elle se trouve sur l'axe de la RN2 PK 29-PK 36.8 vers Moramanga, à 31 Km de la capitale de Madagascar. Elle est accessible toute l'année par tout moyen de déplacement. Sa superficie est de 30.90 Km² avec une population totale de 7 569 habitants⁶ et sa densité est de 244 habitants /Km².

I.1.2.2. Limites géographiques de la commune

La commune rurale de Nandihizana Carion est limitée par les communes suivantes, au Nord commune rurale d'Anjepy, au Sud communes rurales d'Alarobia et d'Ambatomanga, à l'Est commune rurale de Sambaina et à l'ouest commune rurale d'Ambanitsena.

⁶ Monographie de la Commune Nandihizana Carion 2016

I.1.3. Situation démographique

Cette situation démographique est détaillée sur le tableau suivant.

Tableau n°1 : Répartition de la population par fokontany

FOKONTANY	0-5 ANS		6-17 ANS		18 ANS ET PLUS		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	TOTAL
Ambohijafy	28	25	117	103	252	262	397	390	787
Ambohitravao	20	25	46	47	134	146	200	214	414
Ambohimiadana	17	20	53	59	71	59	136	138	274
Ambohimifaingitra	61	50	144	131	150	138	355	329	684
Ankadivory	21	12	50	46	99	91	170	151	321
Ankadiefajoro	17	26	50	47	106	116	173	189	362
Angavokely	7	5	43	60	118	131	168	195	363
Farariana	35	36	40	63	104	150	183	249	432
Maharidaza	34	21	91	90	186	162	311	273	584
Nandihizanacarion	164	202	1081	1174	108	200	1353	1466	2819
Nanelezana	22	33	51	42	181	200	254	275	529
TOTAL	426	455	1766	1862	1509	1655	3700	3869	7569

Source : Monographie de la commune Nandihizana Carion2016

D'après ces chiffres, l'effectif féminin domine légèrement en nombre que celui du sexe masculin, à raison de 3869 contre 3700, soit 51,11% de la population. Ce tout dernier recensement a relevé que le nombre d'enfant scolarisable dans la commune (de 6 à 17 ans) est de 3648, soit 48,19% de la population. L'on marque également que le fokontany le plus peuplé est celui de Carion. Il renferme les 37,24% de la population de la commune. Le moins peuplé abrite 3,63% de la population, il s'agit du fokontany d'Ambohimiadana⁷.

⁷Monographie de la Commune Nandihizana Carion 2016.

I.2. L'Association YMCA

L'YMCA Madagascar est une association et ONG chrétienne protestante interconfessionnelle.

I.2.1. Historique de l' YMCA

I.2.1.1. Au niveau international

L'YMCA (Young Men's Christian Association) ou UCJG (Union Chrétienne de Jeunes Gens) est à la fois une association et une ONG pour les jeunes. Il regroupe plus de 15 000 associations locales chrétiennes évangéliques. Présente dans 119 pays, l'YMCA possède 58 millions de membres qui œuvrent dans de nombreux domaines. Le premier YMCA a été fondé à Londres en 1844 par George Williams.

Obligé de travailler dans sa jeunesse à Londres dans des conditions de travail très dures (avec au moins 15 heures de travail par jour), George Williams voulut partager les difficultés de son existence avec d'autres jeunes.

C'est ainsi qu'il a fondé en 1844, le premier YMCA avec un groupe d'une dizaine de jeunes qui, à l'origine, se réunissaient pour méditer et prier. Mais très vite, ils dépassèrent le domaine spirituel pour s'engager concrètement dans l'assistance mutuelle aux plus démunis dont ils faisaient partie. Une fois devenu un homme d'affaires du tiers de ses revenus aux YMCA, George Williams dépensa beaucoup d'énergie pour améliorer les conditions de travail des jeunes.

Le but de l'association créée par George Williams était d'atteindre l'harmonie entre le corps, l'intellect et l'esprit. L'insigne de l'YMCA - un triangle équilatéral - représente les trois domaines que l'être humain doit développer pour demeurer en équilibre. « Le triangle est l'exemple d'une symétrie essentielle à l'homme sur les plans spirituel, intellectuel et physique »⁸ (Luther Gulick, professeur d'éducation physique de l' YMCA et créateur du symbole triangulaire des YMCA en 1891). Aujourd'hui, on parle du développement holistique de la personne.

⁸Donnée de l'YMCA 2012

Les YMCA partagent un certain nombre de textes adoptés lors des assemblées générales de l'Alliance universelle des YMCA : comme la Base de Paris (1855), les principes de Kampala (1973) et Défi 21 (1999) Texte relevant les défis du 21^{ème} siècle. Ils témoignent l'évolution des YMCA de 1855 à nos jours. Les nouveaux textes n'annulent pas les précédents, mais les complètent.

L' YMCA empowering young people : l'organisation mise en place, les pratiques pédagogiques et les multiples activités proposées visent à développer l'autonomie, le sens et la prise de responsabilités des jeunes.

I.2.1.2. Au niveau national

Genèse d'YMCA Madagascar

Deux jeunes étudiants venant de Londres voulaient installer un premier YMCA à Madagascar, plus précisément à Antananarivo en 1922. A cette époque le pays était encore une colonie Française, et l'YMCA connu comme un puissant mouvement de jeunesse, n'a pas été autorisé de peur de stimuler un mouvement de patriotisme.

Mais en 1924, le jeune missionnaire français Jean Beigbeder, a pu finalement introduire l'Association comme une branche de la Mission Protestante Française sous le nom de l'Union Chrétienne des Jeunes Gens, en même temps qu'il a introduit le mouvement du scoutisme unioniste. De 1978 à 1994, YMCA a arrêté ses activités à Madagascar.

Puis en 2003, YMCA Madagascar a été réintégré au sein de l'Alliance Africaine de YMCA et a commencé un processus de renouvellement et de renforcement de capacité du mouvement afin d'accomplir sa mission.

YMCA est actuellement présent dans 124 pays⁹ dans le monde, regroupé par l'Alliance Universelle (World Alliance of YMCA) sise à Genève, Suisse.

Cinq Alliances régionales régissent les mouvements nationaux, à savoir l'Alliance Africaine au sein de laquelle YMCA Madagascar fait partie, l'Alliance Asiatique et Pacifique, l'Alliance Européenne, et l'Alliance Amérique Latine/Caraïbe, et enfin le regroupement USA/Canada.

⁹Donnée de l'YMCA 2012

I.2.2. Vision-Mission-Objectif d'YMCA Madagascar

C'est une association nationale régie par l'ordonnance 60-133, légalement constituée suivant le récépissé 1019/95-FAR/ANT/AT/ASS du 23 août 1995. Ses actions sont cadrées par la Vision-Mission-Objectif.

1.2.2.1. Vision partagée

YMCA Madagascar partage une vision traduite par « *Empowering young people for the African Renaissance* » soit en français « *Renforcer la capacité des jeunes pour la renaissance africaine* ».

1.2.2.2. Mission

YMCA Madagascar s'est assigné comme mission de : « *Travailler avec les jeunes par le biais d'activités, de projets ou de programmes pour développer leurs potentialités pour un développement holistique (Développement harmonisé de l'être humain dans trois domaines : le corps, l'esprit et l'intelligence) et pour leur permettre d'être positivement impliqués dans leurs communautés respectives et de les transformer en agent de changement pour une meilleure qualité de vie¹⁰* ».

1.2.2.3. Objectif

YMCA Madagascar a pour objectif la « *promotion d'un développement humain durable dans un environnement sain, des jeunes prenant en main leur avenir* ».

1.2.2.4. Ambition

L'ambition de YMCA Madagascar est le développement de la jeunesse en général, étant donné que l'Association est en contact avec les jeunes sur une base journalière de leurs problèmes, leurs défis et leurs succès à travers les programmes mis en œuvre.

Etant une organisation volontaire, l'YMCA est dirigé d'une manière démocratique, et pratique la gouvernance transparente. YMCA Madagascar assure dans ses procédures la participation effective des communautés avec qui il travaille.

Sa politique d'éducation est d'octroyer un leadership transformationnel aux jeunes, les habiliter pour être des citoyens plutôt que de simples individus.

¹⁰Donnée de l'YMCA 2012

L'YMCA promeut un changement de vie, une habilitation et responsabilisation des jeunes pour les rendre efficaces dans leur vie respectives, professionnelle et surtout pour leur participation civique dans les communautés où ils vivent et travaillent.

I.3. Habilitation socio-économique des jeunes vulnérables dans les régions Analamanga et Alaotra-Mangoro

Ce projet a pour but de réduire la pauvreté des jeunes vulnérables issus des milieux défavorisés des régions d'Analamanga et d'Alaotra-Mangoro à Madagascar. Il contribuera aux objectifs globaux suivants :

- Amélioration des conditions de vie des jeunes vulnérables en matière d'emploi et de revenu ;
- Amélioration de l'état de santé des jeunes vulnérables grâce à l'accès aux services de santé ;
- Progrès dans l'engagement citoyen des jeunes vulnérables avec les services de proximité pour assurer un meilleur suivi en leur faveur ;
- Meilleur environnement institutionnel favorable à l'habilitation des jeunes vulnérables, répondant à leurs besoins en ressources et en services de base.

Son objectif spécifique est d'améliorer la situation socio-économique pour 12 600 jeunes vulnérables issus des milieux défavorisés de ces deux régions.

I.3.1. Résultat attendu pour le volet économique

Le Résultat attendu fixé pour le volet Economie est d'assurer une « Augmentation de l'accès aux activités génératrices de revenus pour 600 jeunes vulnérables, dont 40 % jeunes femmes au minimum »¹¹.

I.3.2. Indicateurs des résultats du projet

Les indicateurs qui témoigneront la réalisation effective de ce résultat sont :

- 600 bénéficiaires auront amélioré leurs connaissances et compétences servant une carrière stable ou ayant un potentiel de croissance ;

¹¹ Données de l'YMCA 2012

- Au moins 70 % des bénéficiaires auront obtenu un emploi ou lancé leur propre entreprise ;
- 70 % des bénéficiaires connaîtront une augmentation de leurs revenus mensuels dans les 6 mois suivants leur formation.

I.3.3. Partenaires du projet de l'YMCA

Les partenaires de l'YMCA Madagascar sont les partenaires techniques et les bailleurs de fonds. Les partenaires techniques incluent l'Y care International Londres, l'Alliance Africaine de l'YMCA et l'Alliance mondiale de l'YMCA. Les bailleurs de fonds de L'YMCA Madagascar sont l'Union Européens (UE), le Subventions et Mesures Compensatoires(SMC) et le NORAD.

I.3.4. Zones cibles du projet de l'YMCA

Tableau n°2 : Présentation de la liste des communes par sites

SITE DE PROJET BUREAU	REGION	COMMUNES
Ankazomanga	Analamanga	Antananarivo, Ambohijanaka
Carion	Analamanga	Ambanintsena, Carion, Sambaina, Anjepy
Morarano	Alaotra-Mangoro	Anjiro, Anosibelfody, Ambohibary, Morarano

Source : Donnée de l'Association YMCA 2012

Le projet a été implémenté dans 3 sites comprenant 10 communes des deux régions Analamnaga et Alaotra-Mangoro.

Ce tableau présente le site de projet et la région bénéficiaire du projet d'habilitation socio-économique des jeunes vulnérables. Les bureaux de ces trois sites sont basés à Ankazomanga dans la commune urbaine d'Antananarivo, dans la commune rurale de Carion et la troisième à Morarano dans la commune urbaine de Moramanga.

Chacun de ces bureaux a des zones d'intervention. Par exemple, dans le site d'Ankazomanga, il y a deux zones Antananarivo et Ambohijanaka ; dans le site de Carion, il y a quatre communes : Ambanintsena, Carion, Sambaina, Anjepy et enfin dans le site de Morarano nous avons trouvé cinq communes : Anjiro, AnosibeIfody, Ambohibary, Morarano.

I.3.5. Choix des localités et stratégie

Le choix des localités et la stratégie tient compte de plusieurs éléments :

- le positionnement des activités de l'YMCA ;
- la concentration des jeunes vulnérables et des opportunités économiques que ces localités pourront saisir ensemble ;
- l'existence des grandes exploitations économiques actuelles ;
- étant tracé sur une ligne continue, le projet engendrera des résultats consolidés et visibles sur les deux régions.

I.3.6. Critère pour la sélection des bénéficiaires cibles

Dans ces localités, le projet ciblera les jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans, ceux qui sont les plus vulnérables en vertu de leur genre, de leur niveau d'éducation, de leur situation économique ou de leur état de santé.

Parmi les critères de vulnérabilité, les catégories de bénéficiaires spécifiquement visées comme cibles seront en particulier : les jeunes chômeurs, les jeunes analphabètes des communautés rurales, les jeunes non scolarisés, les jeunes orphelins, les travailleurs de sexe, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les filles mères, les jeunes avec une orientation sexuelle à risque (MSM), les jeunes atteints de maladies chroniques, les jeunes handicapés et les jeunes ex-détenus.

I.3.7. Etapes pour la sélection des bénéficiaires

Le moyen pour la sélection des bénéficiaires du projet « Habilitation socio-économique des jeunes vulnérables » est établi avec la participation du Comité Consultatif du Projet au Niveau local (CCPL) et des représentants de l'Autorité locale : Maire, Médecin, chef Fokontany, Educateur.

Les étapes à suivre pendant et avant la sélection sont :

- la séance d'information (présentation du projet) ;
- l'inscription des intéressés ;
- la sélection des bénéficiaires selon leur dossier.

I.3.8. Critères de sélection

Les critères pour la sélection des bénéficiaires du projet sont comme suit:

- Age : 15-25 Ans ;
- Genre (prioritaire pour les femmes) ;
- Carte d'Identité Nationale (CIN) ;
- Fille Mère, fille Célibataire ;
- Non scolarisé ;
- Chômeur ;
- Handicap physique ou mental (priorisé) ;
- Maladie chronique ;
- Ex-détenu (e) ;
- Orphelin ou Orpheline ;
- Analphabète.

I.3.9. Axes stratégiques des programmes de l'YMCA

I.3.9.1. Empowerment économique

Cette action vise à emmener les jeunes économiquement inertes vers une renaissance ou une habilitation économique productive. En d'autres termes, c'est une occasion qui permet aux jeunes non seulement de sortir de la pauvreté extrême, mais aussi de contribuer à l'augmentation des possibilités afin qu'ils puissent s'approprier, diriger et contrôler les moyens de création de richesse.

I.3.9.2. Empowerment civique

Le processus S2C—from subject to citizens accompagne les jeunes à partir de leurs états de sujet vers un statut de citoyens engagés, connaissant leurs droits et ayant conscience de leur rôle et responsabilités au sein de l'activité formatrice. Cette activité consiste en des accompagnements, coaching, mentoring et actions de promotion pour l'habilitation des jeunes à la vie civique incluant la participation et l'engagement en qualité de citoyen.

I.3.9.3. Empowerment sur la santé

Ce programme vise à améliorer l'état de santé des jeunes Grâce à l'accès à l'information et aux services de santé pertinents et de bonne qualité, répondant à leurs besoins spécifiques, et surtout aux groupes vulnérables et marginalisés. Dans cette optique, YMCA Madagascar a utilisé le concept d'Education par les pairs comme approche principale. Cela permettra aux jeunes d'être conscients de leur état de santé, de pouvoir améliorer la prise de conscience citoyenne sur la question de santé et de changer de façon positive la connaissance, l'attitude, la pratique et la croyance des jeunes vis-à-vis des meilleurs moyens afin d'avoir une vie saine et équilibrée.

I.3.9.4. Renaissance économique

Ce programme consiste à doter les jeunes des compétences nécessaires, leur permettant de faire face au marché, et engager des innovations viables pour qu'ils puissent réussir face à la rude concurrence engendrée par la mondialisation. Cela inclut toute activité de formation, accompagnement, coaching et mentoring événementiels pour l'insertion et la promotion de ces jeunes dans la vie économique, dont l'emploi et l'entrepreneuriat.

I.3.9.5. Citoyenneté /S2C from subject to citizen

Le programme S2C vise à construire les compétences civiques des jeunes. Ces derniers disposeront alors de voix, de l'espace et des capacités nécessaires pour influencer les prises de décision leur concernant.

- La voix habilite les jeunes à identifier leurs droits et besoins afin de les exprimer en leur nom et aux noms de leurs pairs avec dignité pour être écoutés avec respect.
- L'espace crée des environnements pour que les jeunes puissent s'exprimer. Il crée aussi une visibilité pour les jeunes et de les positionner dans les sphères de décisions politiques.
- La capacité à influencer habilite les jeunes à analyser les conditions dans lesquelles ils vivent, de formuler des suggestions et de persuader les autorités et les décideurs à mettre en œuvre ces recommandations.

Chapitre 2 : APPROCHE THEORIQUE, CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE

Pour les démarches, nous avons adopté un cadrage méthodologique bien définie. En premier lieu, nous allons définir quelques concepts, ensuite nous parlerons de la théorie et enfin les techniques utilisées pour la réalisation de ce travail.

II.1. Approche conceptuelle

II.1.1. Concept de l'insertion sociale

Etymologiquement, le mot insertion vient du mot latin « *inserere* », qui signifie insérer, introduire, mêler, ou encore intercaler. Le mot « insertion » désigne à la fois « *l'action d'insérer ou l'état de ce qui est inséré* ».

L'insertion sociale désigne « l'action de faire évoluer une personne isolée ou marginale vers un état où les échanges avec son environnement social sont considérés comme satisfaisants »¹². L'insertion sociale nécessite « l'appropriation des *valeurs*, des règles et des *normes* du système au sein duquel a lieu l'insertion. Elle revêt plusieurs dimensions : familiale, scolaire, professionnelle, économique, culturelle, résidentielle ».

Selon l'IIDRIS¹³, l'insertion sociale est l'« action visant à faire évoluer un individu isolé ou marginal vers une situation caractérisée par des échanges satisfaisants avec son environnement. C'est aussi le résultat de cette action qui s'évalue par la nature et la densité des échanges entre un individu et son environnement ».

Jean-Yves Barreyre donne l'origine étymologique du mot « insérer » du latin « *in-sere* », qui signifie « introduire dans ». Marc Lorio¹⁴, pour sa part, cite Durkheim pour définir le concept d'insertion « un groupe ou une société intégrée quand : les membres se sentent liés les uns aux autres par des croyances, des valeurs, des objectifs communs ; le sentiment de participer à un même ensemble est sans cesse renforcé par des interactions régulières ». L'insertion sociale revêt donc plusieurs dimensions, que ce soit au niveau professionnel, du logement, culturel ou encore de la santé.

¹² www.toupie.org > La toupie > dictionnaire.

¹³ IIDRIS / Index international et dictionnaire de la réadaptation et l'intégration sociale. [Fr.wikipedia.org/wiki/insertion-soc](http://fr.wikipedia.org/wiki/insertion-soc). Publié le 13 mars 2013.

¹⁴ *Ibidem*¹³.

II.1.2. Réinsertion sociale

La réinsertion sociale est le fait d'insérer quelqu'un à nouveau dans la société, la vie professionnelle, la communauté ou un groupe. Elle est la remise dans la communauté ; l'individu rentre en activité et libre ou rejoint la cité et participe à la vie sociale. Le sujet peut être un malade (guéri ou handicapé) ou un inadapté. Cette réinsertion nécessite l'appréciation du mode de vie des gens défavorisés aux valeurs, à la règle, et aux normes existant dans la société. Elle constitue un engagement psycho-social par les travailleurs sociaux (TS) ou les assistantes sociales. Les TS doivent identifier une personne ou un groupe d'individus avec le milieu de vie et l'entourage. Il existe trois piliers qui fondent la réinsertion réussie : le logement, l'Education, l'emploi et la formation professionnelle¹⁵.

II.1.3. La pauvreté

La Pauvreté est une situation dans laquelle se trouve une personne n'ayant pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie normal ou y accéder. Le seuil de pauvreté extrême (alimentaire) est le pourcentage de la population vivant d'un revenu inférieur au coût de la consommation de 2133 calories par jour (besoin quotidien en calories recommandé par l'OMS). Le seuil de pauvreté absolue est le pourcentage de la population vivant d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté extrême (alimentaire), plus 30 % environ pour tenir compte des produits non alimentaires¹⁶.

Dans les pays en voie de développement y compris Madagascar, une personne est pauvre quand elle ne possède qu'une valeur au-dessous du seuil de pauvreté « un dollar par jour », c'est-à-dire avec une revenue inférieure au coût de la consommation de 2100 calories par jour. La pauvreté est aussi mesurée par la durée de l'espérance de vie (courte) et le taux de scolarisation (faible).

¹⁵Www.cntr.fr/définition/r. Mai 2009

¹⁶Rapport de l'FMI n°15/25 sur la pauvreté à Madagascar publié en janvier 2015, page 3.

II.1.4. La jeunesse

La jeunesse est une classe d'âge. Elle réunit une population mineure généralement de moins de 18ans, et majeure généralement incluant les personnes allant de 15 à 24 ans.¹⁷

Le « jeune » est donc l'être humain qui n'est ni enfant ni adulte, mais qui possède une certaine maturité. La jeunesse constitue pour l'être humain la période où il se forme, où il vit son projet vers l'avenir et où prenant conscience de ses potentialités ; il bâtit ses projets pour l'âge adulte.

II.2. Approche théorique : Holisme¹⁸

La tradition holiste (du grec *holos*, qui « forme un tout ») place la société au centre de son analyse, l'individu étant subordonné à des fins collectives déterminées par la société. Cette méthodologie est le mode de pensée qui permet « d'expliquer des faits sociaux élémentaires par d'autres faits sociaux »¹⁸ c'est-à-dire la cause déterminante d'un fait social doit être recherchée parmi les faits sociaux précédents, et non parmi les états de conscience individuelle. En outre, l'holisme signifie le « tout », c'est-à-dire les individus qui le composent, selon lequel le fait global de la société est irréductible. Pour cette méthode le but est d'analyser les déterminismes qui restreignent l'autonomie des individus.

Pour le courant holiste, c'est la société qui forme l'individu grâce à la socialisation. Dans cette méthode ce n'est pas l'individu qui est l'acteur, c'est la société qui transforme l'individu de respecter la norme dans la société en fonction de la culture du pays ou du groupe social où il est né. Il reçoit par l'éducation une certaine manière de penser, de se comporter qui ne dépend pas de sa volonté, mais de celle de la société dans laquelle il vit. Il doit s'y conformer sous peine d'en être rejeté. L'individu ne peut transformer sa société. Il n'est pas acteur, mais simplement agent. De plus il n'est pas toujours conscient de cette socialisation car il en a intériorisé les valeurs et les normes. Emile Durkheim (1858 - 1917) est le principal représentant de cette tradition chef de file de l'école sociologique française.

¹⁷ [Fr.wikipedia.org/wiki/jeunesse](http://fr.wikipedia.org/wiki/jeunesse). Dernière Modification de la page le 24 septembre 2016.

¹⁸ Durkheim (www.emile-durkheim-holisme-methodologique-103639.htm).

Au niveau méthodologique, pour Émile Durkheim, cette démarche privilégie l'utilisation des statistiques qui permet de mettre en évidence des irrégularités affectant le fait social considéré et de cerner les phénomènes observés dans leur globalité. On s'attache alors à montrer les déterminismes sociaux qui pèsent sur les individus en privilégiant la recherche de lois susceptibles de montrer l'évolution des sociétés.

Durkheim s'est appuyé sur le modèle des sciences naturelles pour mener ses travaux. Pour lui, les faits sociaux doivent être étudiés comme des choses, c'est-à-dire avec un regard extérieur, en position d'observateur.

Cette méthode nous permet d'expliquer tous les facteurs sociologiques qui produisent l'échec de l'Insertion sociale des jeunes vulnérables en fonction d'un autre fait social. Tous les faits sociaux ont des facteurs et d'acteurs qui changent le milieu social.

L'échec de l'insertion sociale peut être donc expliqué à partir du manque de motivation, du refus psychologique, de l'influence des milieux social et familial. La réussite est le fruit de la collaboration des différents éléments tels que les jeunes, les parents et les responsables.

II. 3. Technique utilisée

Les techniques sont l'ensemble des moyens et procédures qui permettent à un chercheur de rassembler les informations originales ou de seconde main sur un sujet donné. Par conséquent, nous avons adopté les techniques de documentation et enquête. Nous avons utilisé le guide d'entretien et le questionnaire, tous les documents recueillis et certains articles sur internet.

II.3.1 : Techniques vivantes

Pour avoir des informations fiables et précises dans cette étude, nous avons utilisé de nombreux outils scientifiques. Les démarches et techniques de recherche utilisées incluaient l'observation, l'échantillonnage, l'entretien et les questionnaires.

II.3.1.1. Observation

L'observation est une étape nécessaire dans une recherche pour faire une analyse du terrain. Elle nous permet d'avoir une vision globale de la situation de la population étudiée.

Pour l'étude des difficultés rencontrées par les jeunes, nous avons effectué une observation participante avec les personnels de l'Association qui s'est déroulée comme une évaluation avec un questionnement. Ce qui nous a aidés à l'élaboration de notre questionnaire pour l'enquête des études sur le terrain.

II.3.1.2. Echantillonnage

L'échantillonnage est une étape le plus important dans une recherche en sociologie. Avant de faire une étude sur terrain, il faudrait connaître la population d'étude pour avoir des informations fiables et précises.

Cette étape dépend de l'étude que nous avons effectuée sur le terrain. Ici nous n'avons pas utilisé de type d'échantillonnage pour l'étude parce que le nombre de la population mère est moins nombreux. Pour avoir des informations fiables et des résultats précis à la vérification des hypothèses, le mieux est d'enquêter tous les jeunes qui sont restés auprès de la commune.

Selon la liste de la population mère de l'association, la plupart des jeunes ont changé d'habitats et ils sont partis et restés en ville. Par ailleurs, l'association n'a pas eu de contact ni d'adresse pour trouver les jeune bénéficiaires du projet. Notre enquête s'est alors limitée aux jeunes qui sont restés auprès de leurs résidences habituelles.

La répartition des jeunes des jeunes enquêtés sur terrain selon le genre est présentée dans le tableau n°3.

Tableau n°3 : Répartition des jeunes enquêtés selon le genre

GENRE	EFFECTIFS
MASCULIN	29
FEMININ	61

Source : Enquête personnelle, Juin 2016.

II.3.1.3. Entretien

Nous avons effectué deux types d'entretien, Entretien libre et Entretien directe. L'entretien libre sera effectuer auprès des parent des jeunes sans questionnaire, et l'entretien directe à effectuer auprès des personnes ressources tels que les responsables du projet et on utilisant des guides d'entretien avec des questionnaires pour avoir des donnée nécessaire à cette étude. Cette guide d'entretien se fait avec des questions ouvertes, cela nous a permis de réaliser une approche qualitative pour notre recherche.

II.3.1.4. Questionnaire

Le questionnaire est effectué sous forme de questions fermées. Il consiste à poser auprès des bénéficiaires ou de la population à étudier pour avoir des informations et collecter le maximum de données pour la recherche. Il est composé d'une série de questions relatives aux situations sociales des jeunes concernés. Cela nous a permis l'obtention des données mesurables par l'approche qualitative utilisée et il favorise également la qualification des données collectées. Cette démarche a pour but de comprendre et d'expliquer les faits.

I.3.2. Techniques documentaires

La documentation est très importante dans une recherche. Elle nous a aidés d'approfondir notre étude et l'analyse sur le sujet. C'est pour cette raison que nous avons fait des recherches documentaires auprès de différentes bibliothèques pour sélectionner les documents en rapport avec notre thématique.

Nos recherches de références bibliographiques étaient effectuées au sein de nombreuses ressources documentaires à savoir le centre d'étude et de recherche du département de sociologie, la webographie, les données et archives de l'Association YMCA, et la lecture de certains ouvrages en rapport avec le thème.

CONCLUSION PARTIELLE

Dans la première partie de ce travail, nous avons présenté le terrain au sein duquel l'étude a été effectuée et les outils méthodologiques que nous avons utilisés dans les démarches de recherche.

Dans le chapitre 1, nous avons détaillé la monographie de la commune et la présentation de l'Association YMCA.

Dans le chapitre 2, nous avons décrit les définitions de concept et la méthodologie de recherche. Les méthodes d'enquête relatives à notre étude nous permettaient l'élaboration d'une approche satisfaisante auprès de la population cible.

Nous allons aborder dans la partie suivante, les résultats d'enquête sur les difficultés rencontrées par les jeunes concernés et la vérification des hypothèses que nous avons énoncées.

DEUXIEME PARTIE :
RESULTATS D'ENQUETE
ET VERIFICATION DES HYPOTHESES

Dans cette deuxième partie, nous allons parler des résultats d'enquête et la vérification des hypothèses.

Cette partie est divisée en trois chapitres. En premier lieu, nous allons aborder la situation des jeunes enquêtés pour pouvoir dégager les difficultés rencontrées. En deuxième lieu, nous allons mettre en évidence les difficultés et les blocages qui empêchent l'activité des jeunes à la réinsertion professionnelle. En dernier lieu, nous terminerons par la vérification des hypothèses.

Chapitre 3 : SITUATION DES JEUNES BENEFICIAIRES DU PROJET HABILITATION SOCIO-ECONOMIQUE

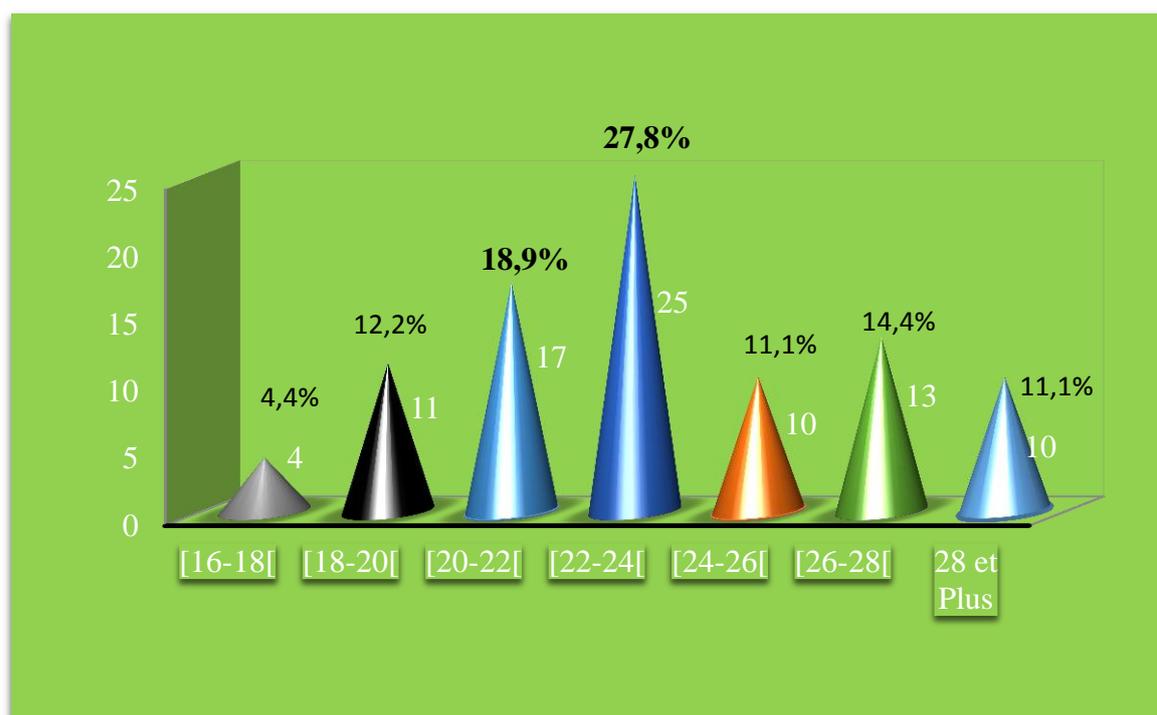
Dans une étude scientifique, c'est mieux, avant tout, de connaître les caractères de la population à étudier afin de savoir plus de détails sur ce qui vont être vraiment les cibles. Dès lors, il y a lieu d'examiner dans un premier temps, la situation familiale en général des jeunes, et ensuite dans un second temps, l'activité effectuée par les jeunes.

III.1. Caractéristiques des jeunes bénéficiaires du projet

III.1.1. Répartition des jeunes en formation selon leurs âges

La répartition des jeunes ayant reçu la formation au sein de l'YMCA selon l'âge est représentée par la figure suivante.

Figure n° 1 : Répartition des jeunes selon l'âge



Source : Enquête personnelle, juin 2016.

D'après cette figure, la plupart des jeunes bénéficiaires sont situés dans les tranches d'âge de 22 à 24 ans (27,8%) et de 20 à 21ans (18,9%). On peut conclure que les jeunes étaient généralement en âge de maturation et de travail.

III.1.2. Situation matrimoniale des jeunes

La situation matrimoniale est l'un des caractères qui permettent d'identifier la maturité des jeunes ainsi que leur motivation. Le tableau qui suit met en évidence la situation matrimoniale de ces jeunes cibles.

Tableau n°4 : Représentation des situations matrimoniales des jeunes

Situation matrimoniale	Effectif n = 90	Pourcentage (%)
Célibataire	54	60
Marié (e)	32	35,6
Séparé (e)	0	0
Divorcé (e)	4	4,4

Source : Enquête personnelle juin, 2016.

Ce tableau nous indique la répartition des jeunes bénéficiaires du projet habilitation socio-économique de l'YMCA.

Les jeunes étaient majoritairement célibataires (60%) ou mariés (35,6%).

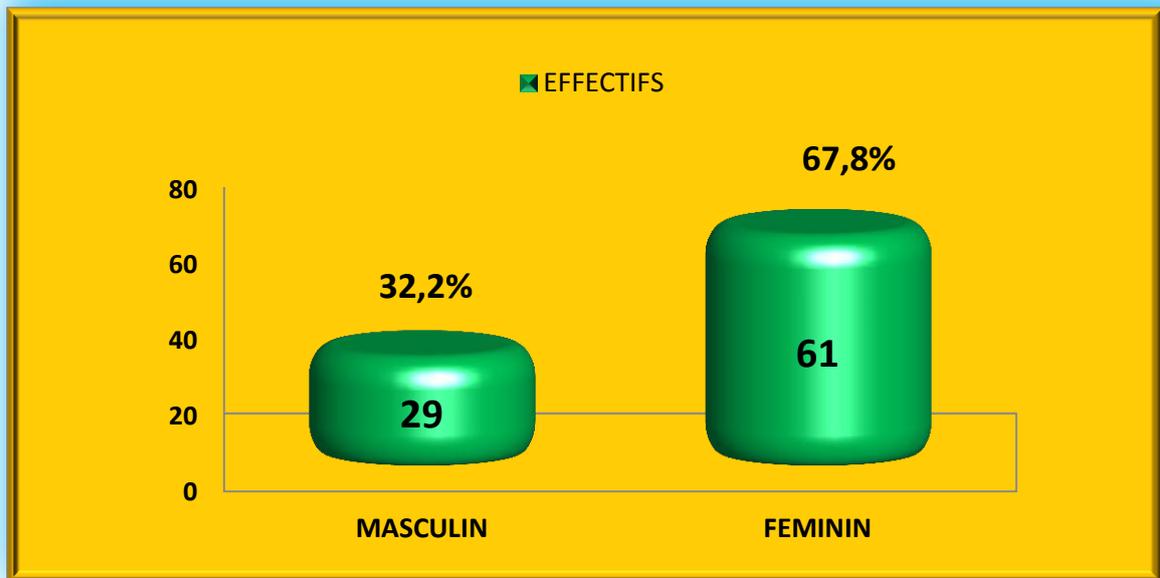
Nous pouvons en déduire que la majorité des jeunes ayant participé au projet habilitation socio-économique étaient des célibataires avec un pourcentage égal à 60%.

Le taux des jeunes célibataires dominait par rapport à celui des jeunes mariés ou séparés. Ce résultat nous indique que le projet a été strictement destiné aux jeunes sans discrimination matrimoniale.

III.1.3. Répartition des jeunes selon le genre

Dans le projet habilitation socio-économique, il y avait la notion de priorisation entre les genres féminin et masculin. Cette considération est mise en évidence par la figure ci-après.

Figure n° 2 : Répartition des jeunes selon le genre



Source : Enquête personnelle, juin 2016.

Cette figure nous montre que les jeunes étaient de sexe féminin dans 67,8 % des cas.

Parmi les participants et bénéficiaires du projet d'habilitation socio-économique des jeunes vulnérables au sein de l'YMCA, il y avait plus de jeunes filles que de jeunes garçons avec un sex-ratio égal à 0,48 soit deux filles pour un garçon. Ce résultat confirme les critères de sélection qui ont privilégié les jeunes filles au sein de l'association YMCA.

Cette stratégie de sélection qui priorise les jeunes filles n'est pas une discrimination en terme de genre puisque dans une société, la situation des filles et celle des garçons n'est pas identique. La plus précaire est celle des jeunes filles. Si elle est tombée enceinte ou subit une grossesse non désirée et que son époux ne lui apporte plus d'aide financière, ce sera très difficile pour elle d'améliorer son avenir. Elle devient une charge et un fardeau pour la famille.

C'est la raison pour laquelle l'Association YMCA a toujours préconisé la priorisation des jeunes filles dans le cadre du projet habilitation socio-économique des jeunes vulnérables.

III.1.4. Situation matrimoniale des jeunes et nombre d'enfants

Le tableau qui suit montre la relation entre la situation matrimoniale et le nombre d'enfant à charge par les jeunes bénéficiaires du projet.

Tableau n° 5 : Répartition des jeunes selon la situation matrimoniale et le nombre d'enfants

Nombre d'enfant Situation matrimoniale	0 Enfant n = 43	1 Enfant n = 33	2 Enfants n = 9	3 Enfants n = 5	TOTAL n = 90
Célibataires	40	13	1	0	54
Mariés	3	18	6	5	32
Séparés	0	2	2	0	4

Source : Enquête personnelle, juin 2016.

D'après ce tableau, 40 jeunes célibataires n'avaient aucun enfant, 13 avaient un enfant et un seul avait trois enfants. Pour les jeunes mariés, 3 jeunes n'avaient aucun enfant, 18 avaient un enfant à charge, 6 avaient deux enfants et 5 avaient trois enfants. Parmi les jeunes séparés, il y avait 2 qui avaient un enfant et 2 autres deux enfants à charge.

Ces résultats mettent en évidence la prédominance des jeunes célibataires et sans enfant à charge (44,44 %). En revanche, plusieurs jeunes célibataires (n = 14) avaient au moins un enfant à charge.

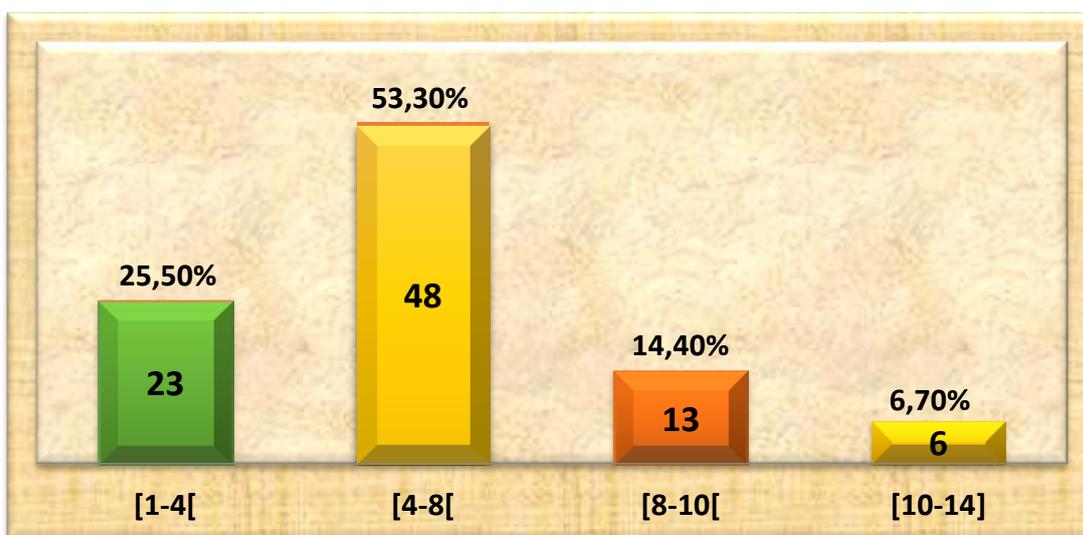
Dans la société, une fille mère est considérée comme une personne marginale et a besoin d'être insérée pour pouvoir s'intégrer dans la société. Actuellement, le coût de la vie est très cher. Il est alors très difficile pour les filles mères de combattre seules la vie en faisant vivre des enfants à charge. Ces jeunes femmes ont besoin de soutien financier et moral pour pouvoir s'épanouir et améliorer leur vie.

Pour les jeunes filles mères séparées, elles deviennent un fardeau pour la famille en raison de leur problème psychologique qui leur empêche souvent de bien travailler pour vivre. Elles ont besoin aussi de soutien psychologique, moral, financier et de courage.

III.1.5. Répartition des jeunes bénéficiaires par foyer

Nous avons présenté dans la figure n°3 la répartition des jeunes concernés selon le nombre des personnes qui vivaient dans leurs foyers.

Figure n°3 : Répartition des jeunes enquêtés et leurs familles selon le nombre de personnes par foyer



Source : Enquête personnelle, juin 2016

Cette figure rapporte la prédominance des jeunes vivants avec des familles composées de 4 à 8 membres dans un foyer (53,30 %). Dans 25,50 % des cas (n = 23), les jeunes vivaient avec des familles composées d'une à quatre personnes dans un foyer. Ceux qui vivaient avec plus de 10 membres étaient rares (7,70 %).

Ces résultats indiquent que la majorité des jeunes bénéficiaires du projet sont ceux qui possédaient plusieurs membres dans la famille (4 à 8 membres). A Madagascar, le rapport du FMI montraient que « les jeunes et les familles à plusieurs membres ont vu leur pauvreté s'aggraver entre 2001-2010 »²¹ par rapport à ceux qui vivaient avec des familles à une ou deux personnes dans un foyer.

¹⁹ Rapport du FMI le 25 juin 2015 Pag : 6.

C'est pour cette raison que la plupart des jeunes intégrés au sein de l'YMCA étaient des gens pauvres ou appartenaient à des familles à plusieurs membres.

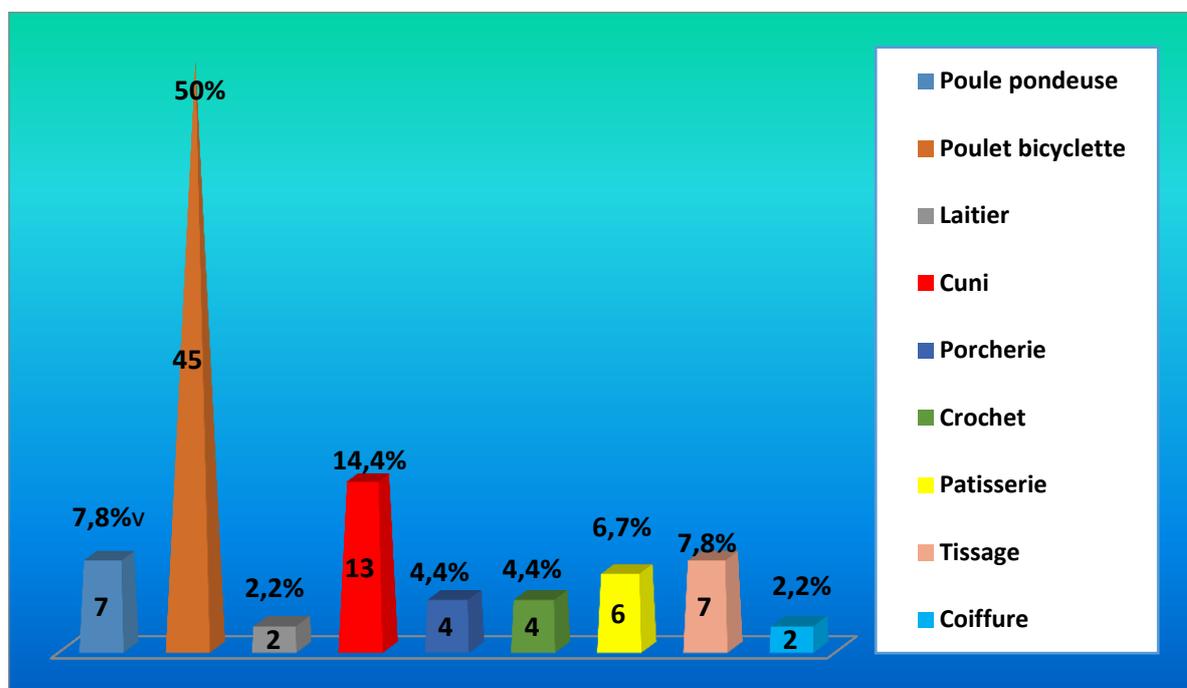
Par ailleurs, les jeunes ayant moins de 4 membres dans la famille étaient moins nombreux (25,50% des cas) puisque dans la majorité des cas ils sont célibataires ou ont très peu de charge vis-à-vis de leurs familles.

III.2. Activités professionnelles des jeunes bénéficiaires

III.2.1. Filière des jeunes

La figure n°4 représente l'activité génératrice de revenu des jeunes selon leur choix de filière.

Figure n°4 : Répartition des jeunes par filières



Source : Enquête personnelle, juin 2016

Les données de cette figure indiquent que les activités des jeunes s'étaient fréquemment focalisées sur les filières poulet bicyclette (50 %), « cuni » lapin (14,4%), poule pondeuse (7,8 %), tissage (7,8%) et pâtisserie (6,7%). Les autres filières incluant le crochet, Porcherie, le laitier et la coiffure étaient moins fréquentes ; elles ne représentaient que 13,3 % des cas dans leur ensemble (n = 12).

Nous pouvons dire que l'Association avait offert aux jeunes des filières variées dans différents domaines. Grâce aux aides financières et matérielles octroyées par l'association, ces jeunes avaient l'opportunité de démarrer leur activité, permettant ainsi de produire et en espérer des bénéfices. Leur avantage était d'en tirer de gains financiers pour lutter contre la pauvreté. Le but de l'association était de former ces jeunes pour acquérir leur indépendance économique et devenir des responsables dans la vie. Ce qui donne une autonomie pour leur avenir tout en évitant les dépendances parentales et les prêts sans intérêt. Ces activités permettent aux jeunes de bien gagner leur vie en remontant dans le monde de la créativité des AGR ou même en pratiquant tout cela dans la vie quotidienne.

Tableau n° 6 : Répartition des jeunes selon les raisons de choix aux filières

CHOIX DE FILIERE	Effectif N = 90	Pourcentage (%)
Facile à faire	54	60
Conseil du formateur	3	3,3
Métier depuis toujours	17	18,9
Amis	9	10
Manque de choix	3	3,3
Plus pratiqué	4	4,4

Source : Enquête personnelle, juin 2016

Dans ce tableau, les raisons de choix aux filières étaient « faciles à faire » dans 60% des cas, « métier pratiqué depuis toujours » dans 18,9% des cas et conseil d'amis chez 9 jeunes (10%). Les autres raisons incluaient « métier le plus pratiqué » (n = 4), « conseil du formateur » (n = 3) et « manque de choix » (n = 3).

Selon ces résultats, la plupart des jeunes avaient opté les choix « facile à faire et métier connu sur le plan pratique » comme raisons de leur choix aux filières. La possession de telles raisons aux choix contribue généralement aux bonnes voies d'intérêts et des avantages financiers puisque les circonstances du travail ne seront plus hasardeuses et seront concrétisées avec espoir grâce au progrès des expériences pré requises.

En général, chaque individu a sa propre raison pour un tel ou tel choix. Dans notre étude, des jeunes en nombre limité (n = 15) n'avaient pas de raisons précises ou des idées en provenance d'autrui. Ce manque de volonté et d'esprit créatif constitue généralement un problème qui résulte le plus souvent de la dépendance depuis l'enfance. Ce qui favorise le manque de responsabilité et de conscience professionnelle quant à la réalisation de certains devoirs utiles pour l'épanouissement et le progrès dans la vie future.

III.2.2. Motivation des jeunes pour l'intégration dans l'YMCA

Les résultats de notre enquête concernant la motivation des jeunes pour s'intégrer dans l'YMCA sont détaillés dans le tableau n°6.

Tableau n°7 : Répartition des jeunes selon leur motivation pour l'intégration dans l'YMCA

Raison d'entrer dans l'YMCA	Effectif n = 90	Pourcentage (%)
Choix personnel	59	65,6
Amis	22	24,4
Sans activité	8	8,9
Parents	1	1,1

Source : Enquête personnelle, juin 2016

En ce qui concerne le choix d'entrer dans l'YMCA, la motivation des jeunes était d'ordre personnel dans 59 cas (65,6%), conseillée par des amis dans 22 cas (24,4 %) et pour des raisons relatives au chômage dans 8 cas (8,9 %). La motivation autorisée par les parents n'a été observée que dans un cas sur 90 jeunes.

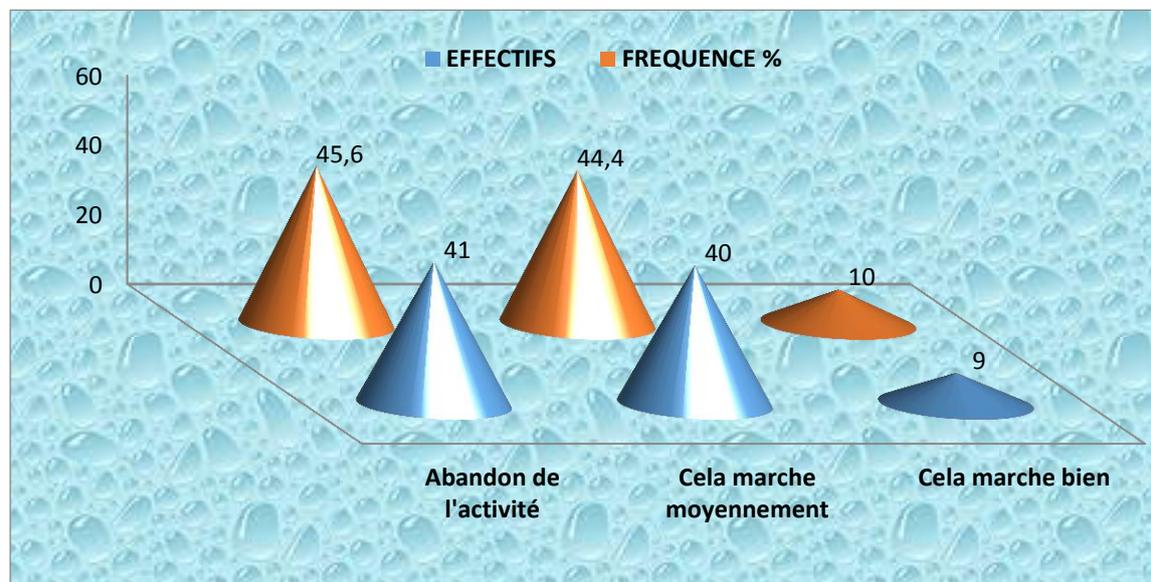
D'après ces résultats, nous pouvons dire que la plupart des jeunes avaient choisi de prendre en main leur avenir par leur propre volonté. Autrement dit, la motivation pour la majorité de ces jeunes quant au choix de s'intégrer dans l'association YMCA, provenait de leur propre initiative en vue d'améliorer le niveau de leur situation socio-économique.

Cependant, beaucoup de jeunes étaient sans initiative ou n'avaient pas l'esprit de recherche et leur choix de s'intégrer était motivé par d'autres personnes avant d'arriver à la prise de décision pour améliorer leur avenir. Ce qui fait que les initiatives de ces jeunes sont soumises sous l'influence du milieu social vis-à-vis des difficultés et des contraintes imposées par la vie. Par conséquent, ils sont souvent poussés de façon instinctive à chercher des moyens pour sortir de la pauvreté vers une vie meilleure.

III.2.3. Déroulement des activités

La figure suivante représente le déroulement de l'activité de ces jeunes après les formations qu'ils ont reçues.

Figure n°5 : Répartition des jeunes selon le déroulement de leurs activités



Source : Enquête personnelle, juin 2016

D'après ces résultats, les jeunes ne faisaient plus leur activité dans 45,6 % des cas (n = 41). Dans quarante cas (44,4 %), ils ont effectué leur activité de façon moyenne ou peu satisfaisante. Dix pour cent des jeunes ont continué avec courage et effectué leur activité de façon complète et correcte (n = 9).

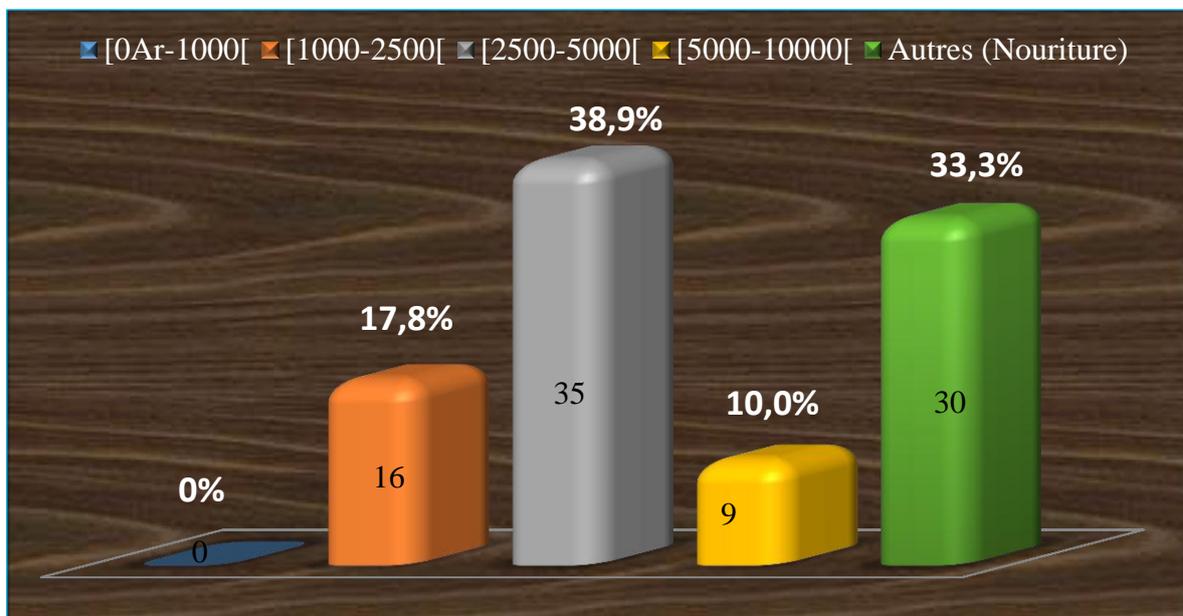
L'AGR est un moyen qui a apporté de l'aide aux jeunes pour les faire sortir d'une situation socio-économique précaire. Cependant et actuellement, seulement 10 % des jeunes bénéficiaires du projet ont pu continuer de façon correcte leur activité.

Ces jeunes en activité sont ceux qui pouvaient obtenir de bénéfices ou du moins n'ayant pas eu le désavantage de subir une perte. D'ailleurs, ce sont les seuls moyens qui les permettent d'être indépendants et de pouvoir continuer leur activité. Ce taux d'échec est le reflet d'une lacune importante en termes d'expérience et d'efficacité chez les jeunes bénéficiaires du projet malgré les formations qu'ils ont reçues. Les problèmes peuvent résulter de la production ou du débouché. Bref, la plupart des jeunes bénéficiaires n'ont pas eu de progrès et leur situation socio-économique reste encore précaire.

III.2.4 : Revenu des parents des jeunes

Le graphe ci-dessous représente les rémunérations gagnées par les parents des jeunes dans la journée.

Figure n°6 : Revenu par jour chez les parents des jeunes



Source : Enquête personnelle, juin 2016

Le revenu par jour de parents des jeunes était compris entre 2500 et 5000 Ariary dans 38,9 % des cas. Les parents qui n'ont pas touché de revenu représentaient 33,3% des cas. Ce dernier pourcentage correspondait au taux des parents des jeunes sans revenu et qui travaillaient comme cultivateur. Ce qui fait que l'activité de ces parents se focalise majoritairement sur la production agricole et les produits qu'ils en récoltent sont uniquement destinés aux besoins de la nourriture familiale. Les moments avec lesquels ils peuvent en tirer de l'argent sont indéterminés.

Ces circonstances constituent un facteur d'échec pour les jeunes. Le plus souvent, les jeunes sont contraints d'aider financièrement leurs parents afin de satisfaire le besoin quotidien de la famille. Ils ne peuvent plus s'occuper de façon efficace leur activité. Le plus important pour la famille est de trouver de la nourriture pour la journée. Un proverbe malgache dit « *Ny hoanina androany tadiavina androany* ». L'argent fourni par l'activité ne peut pas couvrir le besoin quotidien de la famille. Parfois, les jeunes ne gagnent pas de l'argent à partir du projet. Ils sont alors obligés de travailler ailleurs pour complément.

III.3. Les atouts de la formation

Toute formation professionnelle a une place importante dans la vie de chaque individu. Elle apporte de nouveautés et des avantages surtout en termes de connaissance et de compétence.

III.3.1. Définition de la formation

La formation est un enseignement destiné à donner à une personne ou à un groupe les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité.²²

La formation est un processus qui permet à une personne d'acquérir le savoir et le savoir-faire (compétence et expérience) nécessaire à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.

III.3.2. Avantages de la formation selon les jeunes

Pendant l'étude sur terrain que nous avons effectué, il y avait des avantages apportés par la formation aux jeunes. Pour l'activité, les jeunes ont acquis l'esprit d'entrepreneuriat. C'est-à-dire que l'esprit de créativité était toujours sensible aux jeunes. S'ils ne font plus l'activité financée par l'association, ils sont toujours capables de mettre à l'épreuve leur initiative à trouver des moyens pour renforcer la source de revenu et gagner plus d'argent.

²⁰Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.

En plus, ils sont efficaces même après changement de filière ou de secteur d'activité. A propos du niveau d'instruction qui était faible, il est souvent impossible aux jeunes de trouver et de maintenir des emplois stables. D'après notre constat, la formation a apporté de changements aux jeunes avec amélioration de leur niveau de vie.

L'AGR est une activité facile à faire et ne demande pas de diplôme, il est compatible avec le niveau d'instruction des jeunes. Par rapport au faible niveau d'instruction des jeunes, la formation de l'AGR est facile à apprendre pour eux. Elle est aussi la méthode la plus pratiquée en milieu rural et en ville.

C'est pour cela que les jeunes ont pu approfondir facilement leur connaissance et expérience grâce à l'existence des filières formées auprès de leur habitation. Après les formations qu'ils ont suivies dans l'YMCA, les jeunes sont devenus responsables et ont l'habitude de travailler pour améliorer leur niveau de vie. Par rapport à l'état d'esprit des jeunes au début de la formation, actuellement les jeunes sont devenus matures, ils ne baissent pas le bras malgré les contraintes imposées par la vie.

La formation, offerte gratuitement aux jeunes, était très importante. Grâce à cette formation, ils ont augmenté leur esprit de créativité et renforcé les capacités intellectuelles et de citoyenneté. C'est pour cette raison que les jeunes ont pu acquérir l'esprit d'entrepreneuriat. Ils reconnaissent leur faiblesse ainsi que la situation vulnérable de leurs parents.

Bref, grâce à la formation, les jeunes ont acquis l'esprit de recherche et ils sont toujours aptes à trouver la meilleure idée pour améliorer les conditions de leur vie et celles de leurs parents.

Chapitre 4 : LES FACTEURS DE BLOCAGE AUX DEVELOPPEMENTS DE L'ACTIVITE DES JEUNES

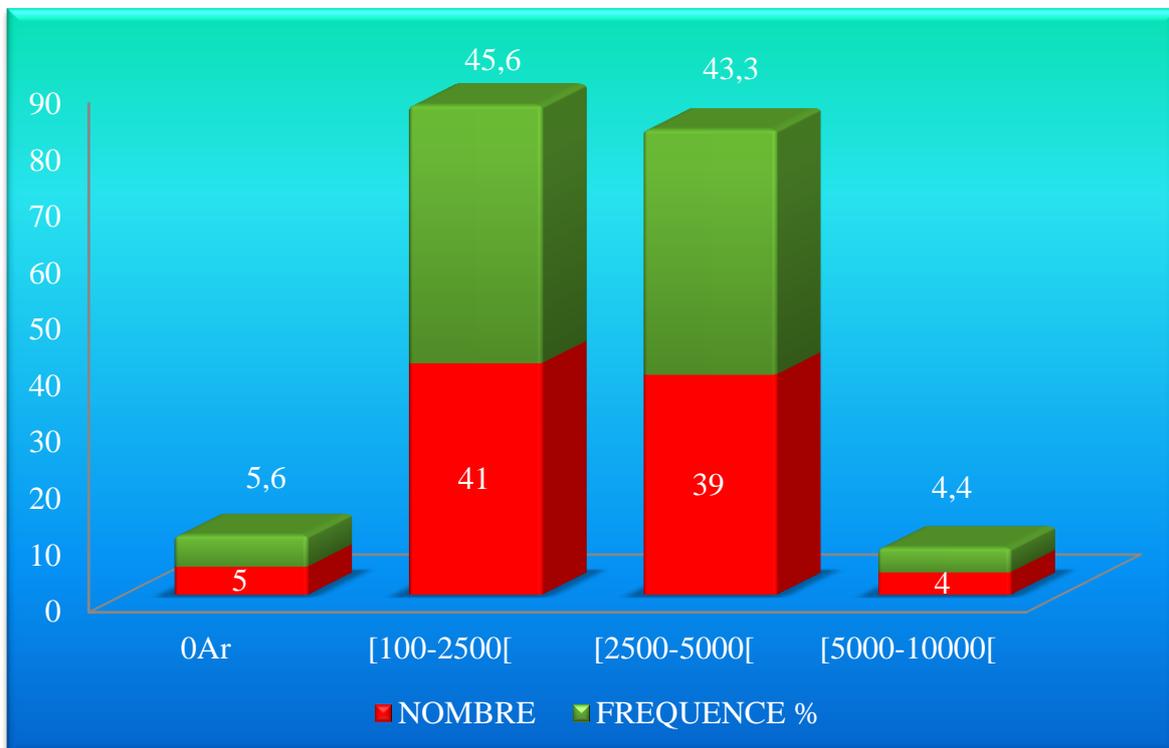
Dans ce chapitre, nous allons expliquer les difficultés rencontrées par les jeunes pendant l'accomplissement de leur activité. Il y avait plusieurs facteurs qui ont empêché les jeunes de combattre l'état précaire de leur situation socio-économique. Ces problèmes résultent de l'influence engendrée par les contraintes de la vie sur le plan familial et social. Un proverbe malgache dit « *Ny vy tsy mikitrana irery* ». C'est-à-dire que, si les jeunes ne peuvent pas réussir à l'activité, c'est parce que la pauvreté de la famille et l'influence de la société qui sont au premier plan des facteurs de blocage.

IV.1. Les facteurs internes du blocage

IV.1.1. Les Problèmes sur le plan financière

Les jeunes bénéficiaires du projet ont rencontré de nombreux problèmes surtout au niveau financier qui est l'un des facteurs de blocage au développement de leur activité.

Figure n°7 : Répartition des jeunes selon le revenu par jour



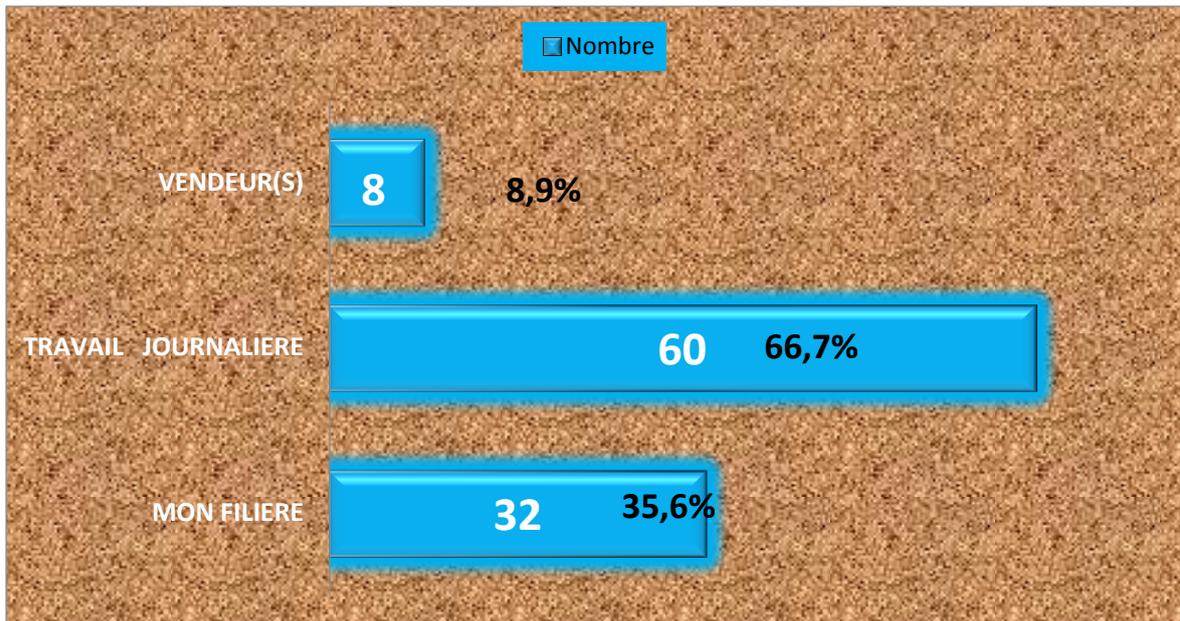
Source : Enquête personnelle, juin 2016

D'après cette figure, la plupart des jeunes bénéficiaires ne pouvaient pas toucher plus de 5000Ar par jour. Un revenu à zéro Ar était exceptionnel (5,5%). La majorité des jeunes avaient un revenu entre 100 et 2500 Ar (45,6%) ou entre 2500 et 5000 Ar par jour (43,3 %). Un revenu à plus de 5000 Ar par jour était très rare (4,4%).

Plus de la moitié des jeunes bénéficiaires ont touché moins de 5000 Ar par jour. Ce revenu est insuffisant par rapport au coût de la vie actuelle. Les prix des produits ont tous augmenté. Par conséquent, le revenu des jeunes ne peuvent pas satisfaire les dépenses journalières. D'ailleurs, leur niveau de vie est encore dans la misère. Le seuil international de pauvreté est de toucher 2 dollars par jour, mais les jeunes ont touché moins de 2 dollars Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) par jour. Cette situation empêche les jeunes de développer leur activité et ne permet pas d'améliorer leur vie. Si les jeunes vont encore vivre avec un revenu précaire, tous les projets de l'AGR pourraient être bloqués.

Il n'y aura plus assez de budget pour acheter les matériels et équipements nécessaires au démarrage de toutes les activités.

Par conséquent, les jeunes vivront encore dans la pauvreté et aussi dans un cas difficile, en effet, ce n'est pas possible pour les jeunes d'en sortir s'ils touchent encore des revenus en dessous du seuil international de pauvreté.

Figure n° 8 : Répartition des jeunes bénéficiaires selon les sources de revenu

Source : enquête personnelle, juin 2016

Chez les jeunes bénéficiaires du projet, le salaire journalier représentait 66,7% des sources de revenu. Les sources de revenu étaient représentées par des petits projets dans 24,4 % des cas. Les vendeurs ne représentaient que 8,9 % des sources observées.

Au début de chaque projet, tous les jeunes bénéficiaires ayant choisi une activité proposée par l'Association ont eu des formations gratuites et un fond de démarrage. Aucun retour de revenu n'est obligatoirement rendu au profit de l'Association. A Madagascar, il est rare de retrouver un projet à titre gratuit car la plupart des projets exigent de rembourser au fil du temps les fonds de démarrage que les actionnaires ont empruntés.

Par extrapolation, les jeunes bénéficiaires du projet YMCA n'ont pas de revenu ou de source monétaire stable. Ils sont souvent contraints de vivre avec un salaire précaire et instable. Le travail journalier qu'ils effectuent en parallèle avec leur activité devient un métier clandestin car c'est le seul moyen qui leur permet de satisfaire les besoins quotidiens de la famille.

Tableau n°8 : Répartition des jeunes selon les revenus et les dépenses journaliers

Revenus par jour	Dépenses par jour				
	[100-2500[[2500-5000[[5000-10000[>10000	TOTAL
0Ar	0	0	0	5	5
[100-2500[1	31	0	3	35
[2500-5000[2	36	1	0	39
[5000-10000[0	2	2	0	4
>10 000	0	5	0	2	7
TOTAL	3	74	3	10	90

Source : Enquête personnelle, juin 2016

Ce tableau indique que la plupart des jeunes en activité ont dépensé du même montant que leur revenu journalier. Cette correspondance avec des valeurs comprises entre 2500 et 5000 était observée chez 36 jeunes (40 %). Ce qui correspond à des jeunes sans bénéfice. Leur revenu par jour ne peut couvrir que les dépenses journalières.

D'autre part, 31 jeunes (34,4 %) ont dépensé plus que leur revenu par jour. Ce qui correspond à une perte avec un revenu plus faible que les dépenses journalières. Autrement dit, le revenu par jour ne peut pas combler les lacunes économiques de leur famille. Il est donc difficile aux jeunes de développer leur activité à cause de leur revenu qui est faible et des besoins quotidiens de leur famille qui viennent alourdir les charges économiques. Car dans la majorité des cas, les sommes d'argent obtenues du jour au lendemain sont destinées uniquement aux dépenses quotidiennes de leur famille. Ils n'ont pas de budget classé pour faire fonctionner le projet. Par conséquent, leur activité n'a aucun changement, ils se rapprochent d'une situation difficile et se terminent par la perdre.

Bref, à cause de tous ces problèmes rencontrés sur les dépenses journalières et les revenus, la plupart de ces jeunes n'ont pas priorisé les activités du projet. Un proverbe malgache dit « *Aleo mihinan-kely toy izay mandry fotsy* », c'est-à-dire qu'au lieu de financer leur activité avec le petit revenu, les jeunes préfèrent acheter des nourritures pour satisfaire leur besoin quotidien.

Tableau n°9 : Répartition des jeunes selon leur participation de donation aux parents

Participation des jeunes aux dépenses avec leurs parents	Jeunes vivant avec leurs parents		
	OUI	NON	TOTAL
OUI	53	8	61
NON	10	19	29
TOTAL	63	27	90

Source : Enquête personnelle, juin 2016

Nous pouvons constater ici que beaucoup de jeunes vivaient encore avec leurs parents et ont participé aux dépenses journalières de leurs parents (n = 53) (58,89 %). Huit jeunes (8,89 %) ne vivent pas avec leurs parents, mais leur donnent de l'argent. Dix-neuf jeunes (21,11 %) n'ont pas participé aux dépenses de leurs parents et ne vivent pas avec eux. Dix jeunes vivaient avec leurs parents mais ils n'ont pas participé à leur dépense financière.

A propos de ces résultats, 61 jeunes bénéficiaires du projet ont donné de l'aide financière à leurs parents. Ce qui fait que les revenus de ces jeunes servent à combler les lacunes économiques de leurs familles. Tous les jeunes qui vivaient avec leurs parents proviennent de nombreuses familles. Par conséquent, les budgets de ces jeunes sont utilisés aux profits des parents pour satisfaire les besoins alimentaires car les revenus de ces parents ne sont pas suffisants pour couvrir les dépenses journalières de leurs familles. Les jeunes sont donc obligés de participer régulièrement aux dépenses familiales.

Ces différents problèmes constituent des facteurs de blocage au progrès des activités choisies par les jeunes bénéficiaires du projet. Car l'absence de bénéfice, le faible taux de revenu et les dépenses négatives pour combler les lacunes économiques de la famille ne permettent pas le déroulement bénéfique de toute activité.

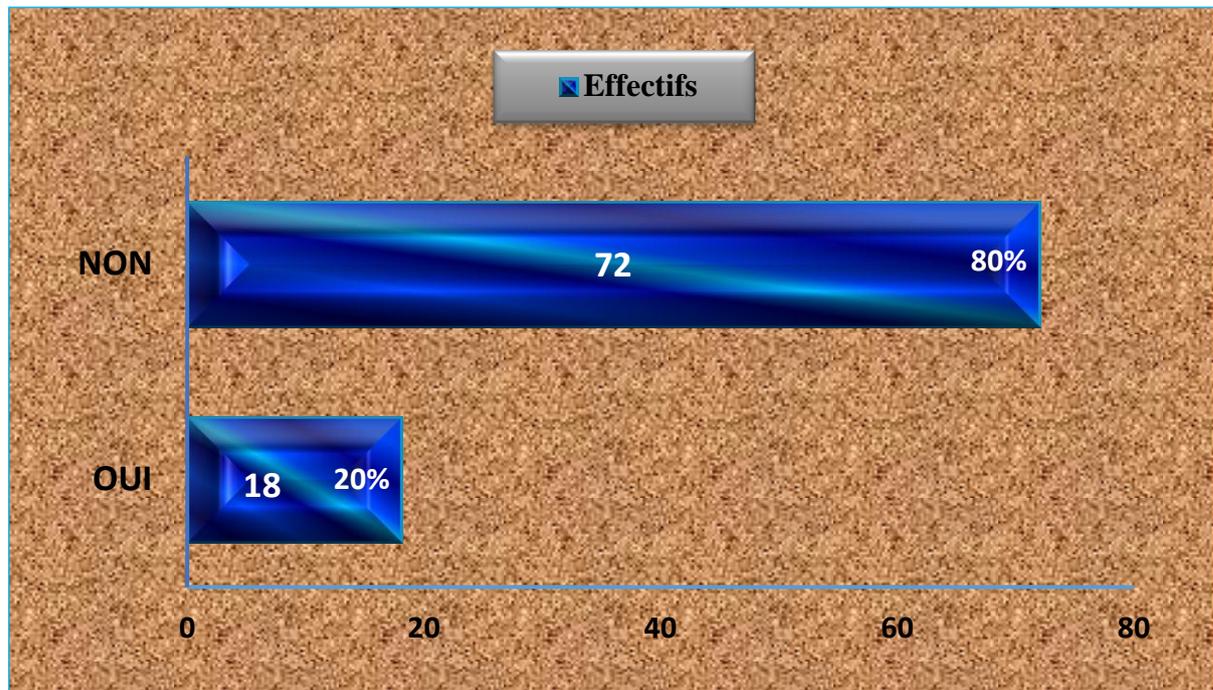
Tableau n° 10 : Répartition des jeunes selon les raisons de non satisfaction au revenu

Raisons de non satisfaction au revenu	Réponses					
	OUI	%	NON	%	TOTAL	%
Source de revenu suffisant	2	2,22	75	83,33	77	85,55
Manque de source de revenu	0	0	4	4,44	4	4,44
Dépense pour l'activité	0	0	9	10	9	10
TOTAL	2	2,22	88	97,77	90	100%

Source : Enquête personnelle, Juin 2016

Les données de ce tableau nous montrent que les jeunes étaient non satisfaits de leur revenu dans 83,3 % des cas malgré une source suffisante. Deux jeunes seulement étaient satisfaits de leur revenu avec une source suffisante. Quatre jeunes manquaient de source et étaient insatisfaits de leur revenu. Neuf jeunes étaient non satisfaits de leur revenu à cause des dépenses consacrées au profil des activités.

D'après ces résultats, la majorité des jeunes bénéficiaires du projet étaient non satisfaits de leur revenu. C'est-à-dire que le revenu ne peut pas assurer suffisamment les dépenses journalières. Ce problème est surtout causé par le manque de source de revenu. Par ailleurs, les dépenses au fonctionnement des activités sont beaucoup plus que les revenus. Ces dépenses peuvent être dues à l'utilisation des matières premières dont les coûts sont chers, par exemple l'achat de provendes.

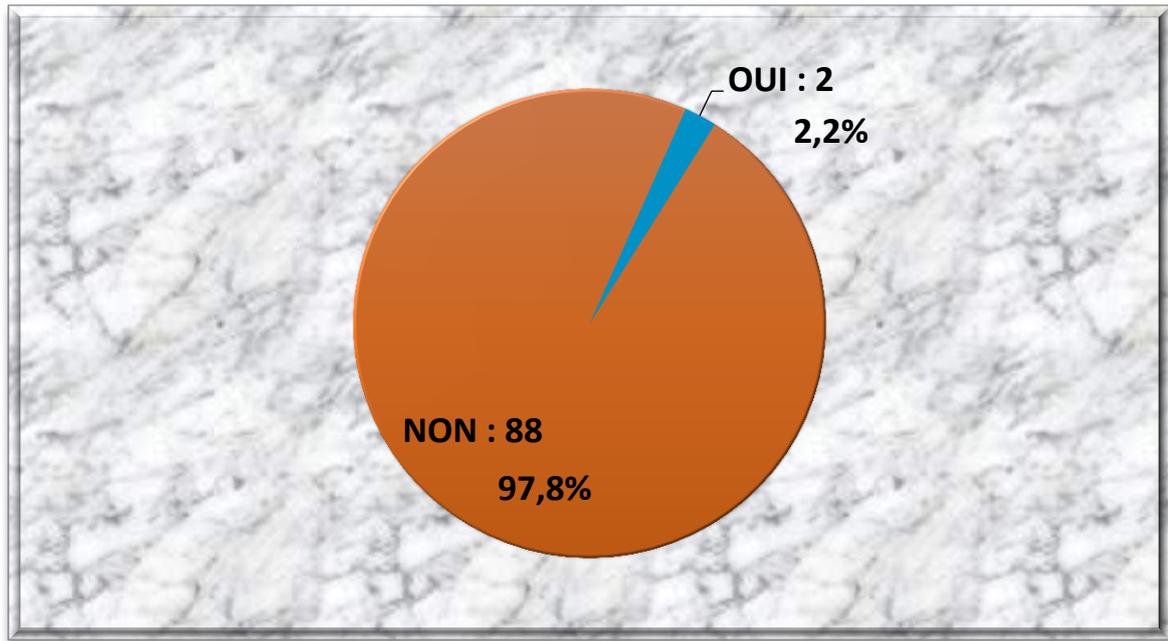
Figure n° 9 : Répartition des jeunes selon les épargnes

Source : Enquête personnelle, juin 2016

La plupart des jeunes ne font plus d'épargne au profit de leur activité (80 %). Le taux qui représentait les jeunes ayant fait de l'épargne était évalué à 20 %.

Plusieurs raisons expliquent cette faible fréquence d'épargne. Ce sont l'absence de bénéfice à cause de la hausse de prix des matières premières utilisées, le non développement de l'activité et l'irresponsabilité de la part des jeunes vis-à-vis de leur activité. Pourtant, l'absence d'épargne à l'accomplissement de toute activité entraîne un problème financier au sein de l'association et du projet car les capitaux ou fonds de démarrage de l'activité commencent à se perdre petit à petit.

Bref, la chose la plus importante qui manque aux jeunes pour bien faire fonctionner leur activité est le pouvoir de gestion. Il est quasiment impossible de développer une activité génératrice de revenu si les acteurs ne sont pas capables de maîtriser la gestion de leur économie.

Figure n°10 : Répartition des jeunes selon leur budget pour développer l'activité

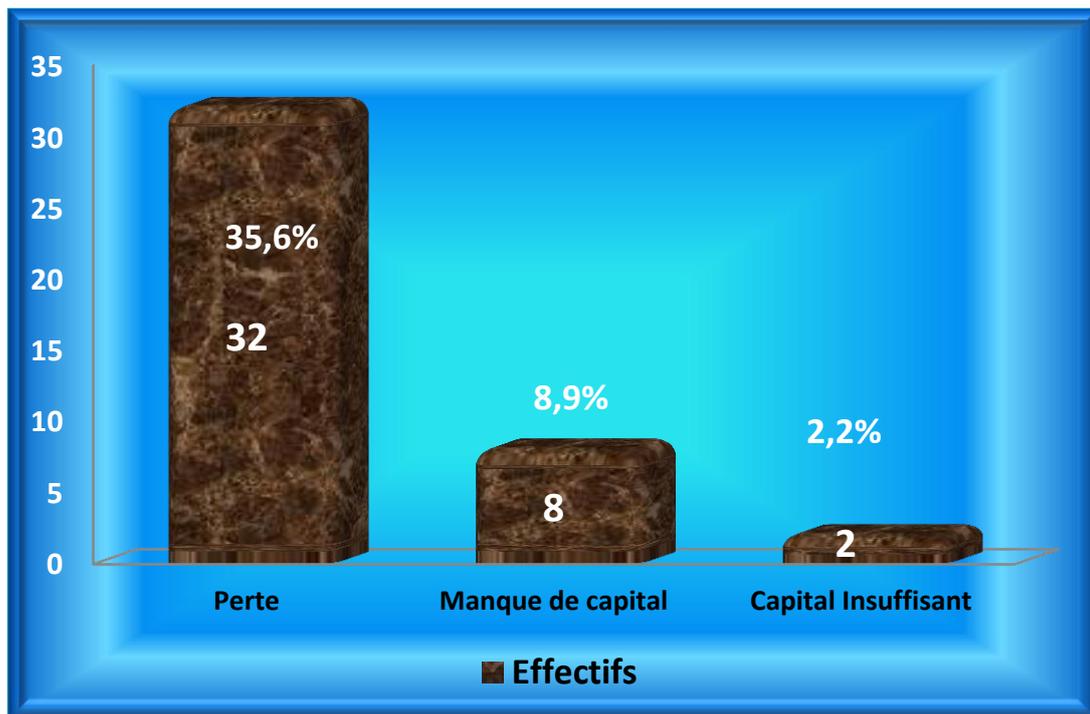
Source : Enquête personnelle, juin 2016

Selon cette figure, Quatre-vingt-huit jeunes (88) n'avaient pas de budget pour financer leur activité et deux seulement (2) en avaient pour le financement.

Plusieurs raisons expliquent cette difficulté d'accès au financement. Nous pouvons citer la faible source de revenu, la précarité de l'activité, le blocage psychologique d'entrée dans un bureau administratif et la peur.

En pratique, il est trop risqué pour les jeunes d'emprunter de l'argent auprès de l'Institutions de Micro-finance ou de la Banque. Par conséquent, ils n'arrivent plus à développer leurs activités à cause de tous ses différents facteurs de blocage.

Donc l'inexistence de financement à l'activité est l'un des facteurs de blocage au développement des jeunes pour sortir de la pauvreté. Si le problème financier de la famille des jeunes n'est pas encore résolu, alors il est quasiment impossible d'avoir une réinsertion professionnelle pour ces jeunes vulnérables.

Figure n°11 : Répartition des jeunes selon les motifs d'abandon à leur activité

Source : Enquête personnelle, juin 2016

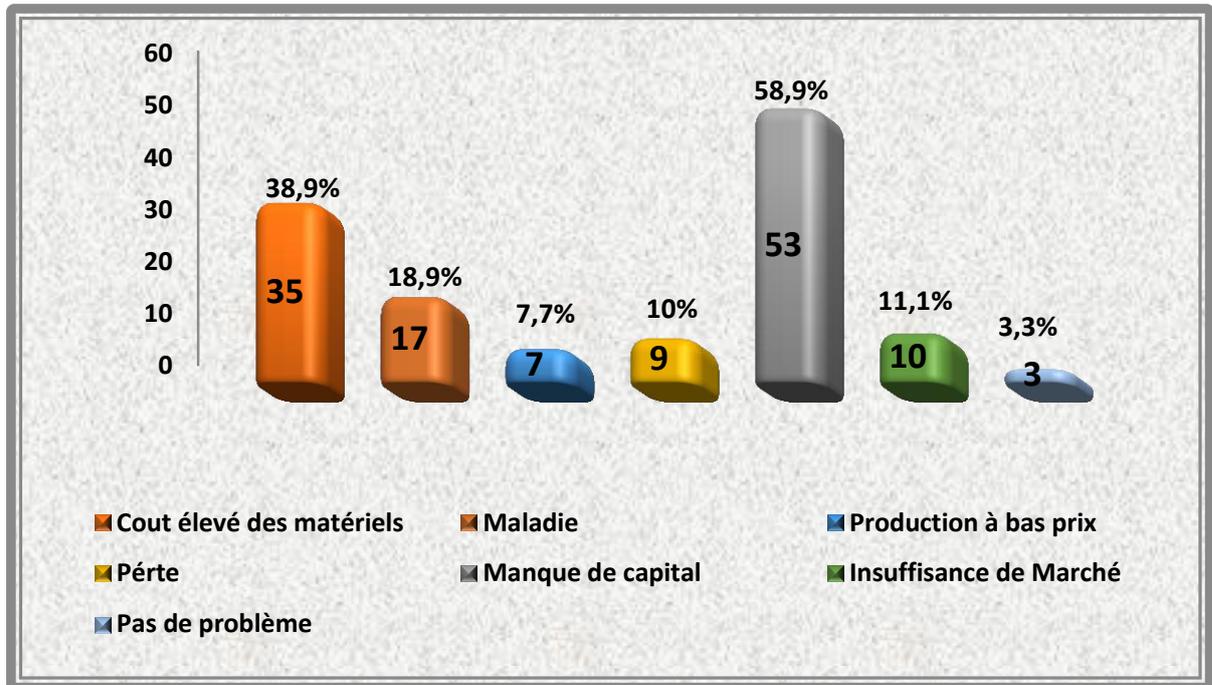
Parmi les jeunes bénéficiaires du projet, 42 ont abandonné leurs activités. La raison de cet abandon était dominée par les dommages financiers ou pertes (35,6 %). A part le coût élevé des matériels utilisés, l'absence de bénéfice et l'augmentation de dépenses par rapport au revenu sont à l'origine des faillites. Les autres motifs d'abandon sont représentés par l'insuffisance de capital et le manque de fond pour développer l'activité.

L'abandon d'activité est donc favorisé par la combinaison de tous les problèmes rencontrés par les jeunes depuis le début de leur activité. Car la priorité et la plus importante pour les jeunes vulnérables bénéficiaires du projet est de satisfaire les besoins quotidiens surtout alimentaires. Ce qui fait que la plupart des difficultés rencontrées sont apparues au moment de démarrage de l'activité. Les principaux facteurs qui déterminent ces difficultés incluent la nécessité de besoins essentiels et primordiaux avant l'activité, l'obligation de combler les lacunes économiques de la famille à partir des revenus et capitaux.

IV.1.2. Problèmes des jeunes à l'activité

Dans le tableau n°11, nous avons constaté chez les jeunes des problèmes qui sont les facteurs de blocage au développement de leur activité.

Figure n° 12 : Problèmes liés à l'activité des jeunes



Source : enquête personnelle, juin 2016

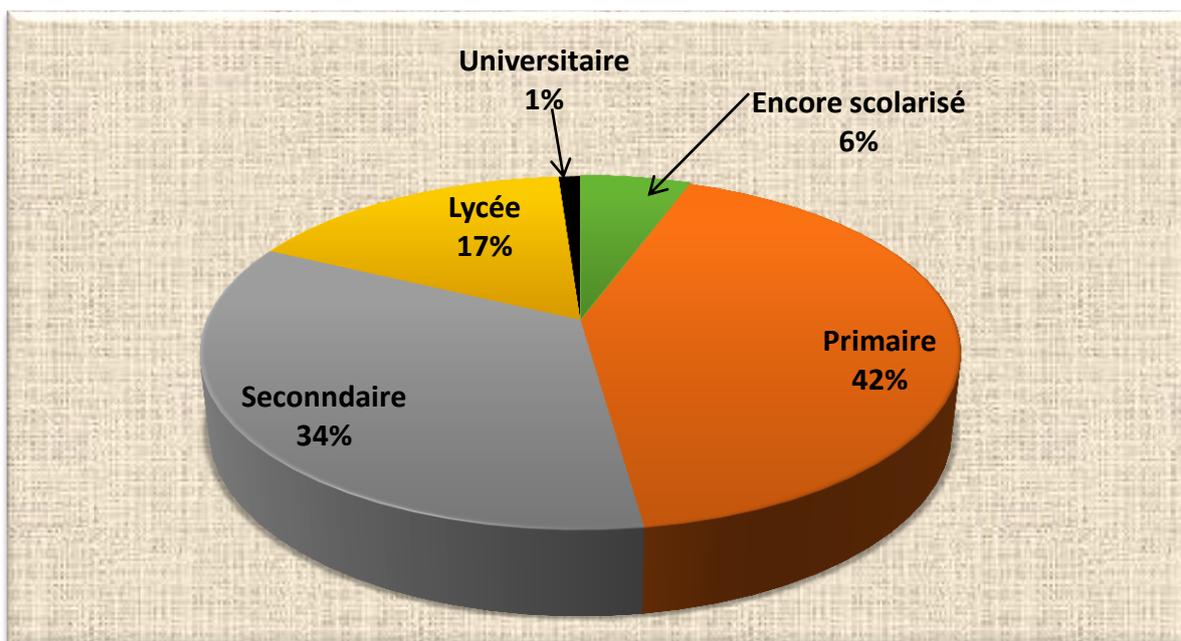
Les problèmes à l'activité sont souvent liés au manque d'argent (58,9 %), au prix élevé des matériels (38,9 %) et au frais médicaux (18,9 %). Les autres problèmes sont liés au marché inapproprié (11,1 %), aux pertes (10 %) et au bas prix des produits (7,7%).

D'après ces résultats, le problème d'argent et le cout élevé des matériels sont les principaux facteurs de blocage au développement de l'activité. Ces difficultés monétaires sont à l'origine de nombreux abandons de poste chez la grande majorité des jeunes. Avec ces problèmes, les jeunes ne peuvent pas résoudre leur contrainte imposée par la pauvreté.

IV.1.3. Le faible niveau d'instruction des jeunes

La répartition des jeunes selon leur niveau d'instruction est représentée par la figure n°12.

Figure n°13 : Répartition des jeunes selon leur niveau d'instruction



Source : enquête personnelle, juin 2016

Le niveau d'instruction est l'un des paramètres pour mesurer la pauvreté de l'Etat et de la population. D'après cette figure, la plupart des jeunes ont abandonné l'école au niveau primaire (42 %) ou secondaire (34 %).

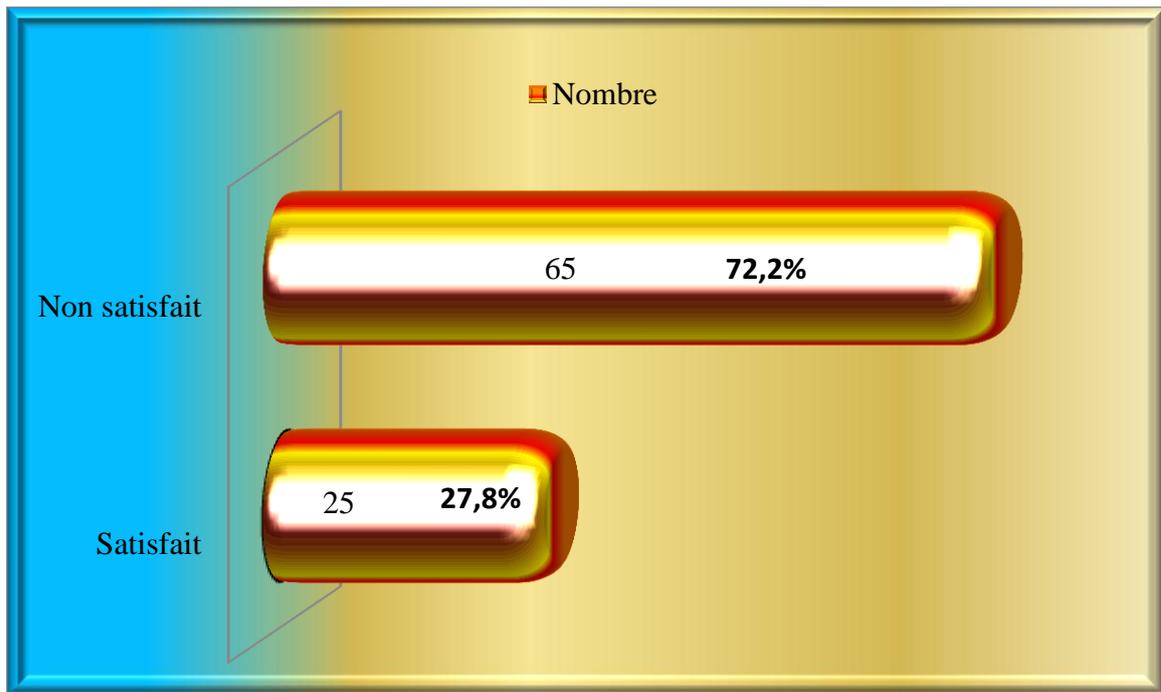
La raison de cet abandon est souvent liée au fait que les budgets familiaux ne peuvent pas à subvenir les frais scolaires. Autrement dit, les parents n'ont pas assez de moyens financiers pour la scolarisation de leurs enfants. A la campagne, la plupart des jeunes travaillent pour aider leurs parents. Par conséquent, ils sont souvent obligés d'abandonner l'école. Ils n'ont pas le choix parce que ce sont les parents qui décident.

La majorité des jeunes bénéficiaires est classée à un niveau d'instruction faible. Ce niveau d'instruction a des impacts sur l'activité surtout en termes de formation et fonctionnement.

IV.1.5. Le problème de la communication

La figure suivante nous montre la satisfaction des jeunes par rapport au nombre de visites effectuées par le personnel de l'YMCA durant la réalisation de leur activité.

Figure n°14 : Répartition des jeunes selon leur satisfaction vis-à-vis de la visite du personnel



Source : Enquête personnelle, juin 2016

D'après cette figure et selon les résultats de nos enquêtes sur terrain, il y avait des obstacles sur l'activité des jeunes, en rapport avec la fréquentation du personnel du centre. La majorité des jeunes enquêtés (72,2 %) étaient non satisfaits à la fréquentation du personnel sur le suivi et l'évaluation des activités. Les jeunes satisfaits ne représentaient que 27,8 % des jeunes enquêtés.

A partir de ces résultats, il a été constaté un manque d'encadrement et de suivi chez la grande majorité des jeunes. Ce manque d'évaluation pousse les jeunes à travailler selon leur habitude telle qu'ils ont acquise lors de la formation. En plus, le faible niveau d'instruction chez les jeunes dénonce facilement la responsabilité des formateurs dès qu'ils n'arrivent pas à parfaire leur activité.

Selon nos enquêtes, les jeunes non satisfaits disaient que les personnels du centre ont laissé beaucoup de temps entre les visites, allant d'une semaine à un mois. Dans cette situation, il en résulte que les jeunes ne sont pas bien encadrés et mal suivis à l'accomplissement de leur activité.

IV.6. Influence de l'environnement social sur la formation

L'environnement social joue un rôle très important pour avoir un bon résultat à la formation surtout à l'endroit où les jeunes habitent.

IV.6.1. Influence du milieu familial

Selon l'étude sur terrain que nous avons effectuée, les jeunes sont souvent influencés par le milieu familial. En milieu rural, la majorité des jeunes ne vont plus à l'école et ils consacrent la grande partie de leur temps à aider leurs parents. La pauvreté de la famille pousse les jeunes à aider leurs parents pour diminuer les charges quotidiennes. Ce qui oblige fréquemment les jeunes à abandonner l'école.

En plus, la majorité des parents en milieu rural sont illettrés et ont un niveau d'instruction assez bas. Ils n'ont pas l'intelligence de penser sur l'avenir de leurs enfants. Le problème fondamental est donc celui de l'ignorance sur l'impotence de l'éducation et le fait d'avoir plusieurs enfants dans un foyer à très faible revenu. Ce manque d'activité intellectuelle rend les jeunes inactifs et sans initiative. En conséquence, la pensée misérabiliste de la famille s'impose chez les parents et entraîne souvent un caractère non responsable vis-à-vis de leurs enfants. Ils tentent de déployer tous leurs efforts aux soins de leurs enfants pour diminuer la souffrance causée par la pauvreté, mais les résultats ne sont pas toujours favorables surtout pour l'avenir. En effet, si les enfants d'âge mur font le maximum d'efforts pour améliorer leur vie, alors les charges parentales envers ces enfants vont diminuer.

A l'âge adulte, les descendants auraient la conscience d'être aidés par leurs parents et en retour ils auront les possibilités de les aider financièrement grâce à leur métier. Mais cette aide mutuelle peut ne pas être réalisée en présence de nombreux enfants à la charge car les dépenses familiales seront augmentées et les jeunes n'auront pas les moyens de financer leur activité. Ce qui remet en question les possibilités de progrès sur leur avenir.

IV .6.2. Influence du milieu social

En milieu rural, la plupart des jeunes ne vont plus à l'école et ont un niveau d'instruction faible. Ils sont facilement soumis à l'influence du milieu social. Ces jeunes sont souvent errants et ne travaillent pas pour avoir de l'argent. L'association est là pour les aider, mais ils sont encore influencés par les camarades voisins. Durkheim disait qu'un fait social s'explique par les faits sociaux²³. Il est donc possible de trouver des jeunes qui sont facilement influencés par le comportement de leurs voisins. Ces jeunes ont suivi des formations dans une durée de deux à trois mois, mais ils sont souvent attirés par le comportement des autres. Dans ces conditions, ils ne peuvent pas améliorer leur vie en raison de leur manque de sérieux et même avec des donations gratuites et des suivis réguliers de la part des formateurs, ils n'auront pas la possibilité de s'épanouir. L'Association fera tous les moyens pour s'en sortir, mais ils sont encore tombés dans la misère. C'est ainsi que l'influence sur le comportement est fréquente dans les quartiers défavorisés.

²¹ DURKHEIM, les règles de la méthodologie, Paris Edition, PUF, 1895.

Chapitre 5 : VERIFICATION DES HYPOTHESES

Dans ce chapitre, nous allons parler de la vérification des hypothèses. C'est-à-dire que les suppositions avancées vont être confirmées ou infirmées. Pour cela, le but est d'identifier les hypothèses provisoires sur le plan théorique et les rapporter sur la réalité en insistant sur le thème que nous avons analysé après notre descente sur le terrain de vérification.

V.1. Vérification de la première hypothèse

Nous avons constaté que la majorité des jeunes sont issus des familles défavorisées. Les parents ont des problèmes socio-économiques avec des revenus journaliers très bas (figure N°6 page 35). Leur source de revenu reste instable. C'est-à-dire qu'ils travaillent juste pour la nourriture et la survie de la famille. En plus, la plupart de ces familles ont des effectifs assez nombreux à charge (figure n°3 page 30). Ce qui fait que les dépenses quotidiennes de la famille augmentent avec le nombre d'enfants à charge et le frais de leur scolarisation. Pourtant les budgets des parents ne peuvent pas couvrir ces besoins financiers. Par conséquent, le niveau d'instruction des jeunes est très bas (figure n°12 page 48) en raison d'un abandon scolaire précoce. Ces lacunes économiques et ce manque d'instruction ne permettent pas aux jeunes d'améliorer leur vie ou de préparer leur avenir.

Par ailleurs, l'insuffisance fréquente de communications entre les personnels de l'YMCA et les jeunes formés (figure n°13 page 49) favorise le blocage du développement par manque de suivi et d'évaluation réguliers. C'est-à-dire que la présence du suivi visuel par les formateurs est un atout permettant de corriger les jeunes sur leur méthode de travail et de gestion. En l'absence de contact entre les jeunes et les personnels de l'YMCA, il va y avoir un manque de contrôle et de suivi.

Bref, le blocage au progrès des activités soutenues par l'YMCA provient de plusieurs facteurs dont le manque de communication entre formateur et formé, l'absence de motivation personnelle et surtout les lacunes intellectuelle et économique vécues par les jeunes bénéficiaires du projet.

V.2. Vérification de la deuxième hypothèse

La deuxième hypothèse est basée sur le problème de revenu des jeunes. La majorité des jeunes ont participé à la dépense quotidienne de leurs familles (tableau n°10 page 42). C'est-à-dire que les jeunes donnent de l'argent aux parents pour combler la lacune économique de la famille. Les revenus des parents des jeunes ne peuvent pas satisfaire les besoins quotidiens parce qu'ils n'ont pas de source de revenu stable et suffisant. En conséquence, les jeunes sont obligés de participer aux dépenses de leur famille. Malheureusement, le revenu insuffisant des jeunes ne peut satisfaire que le besoin quotidien de la famille (tableau n°8 page 41). Donc les jeunes n'arrivent pas à effectuer des épargnes pour fonctionner leur activité (figure n°8 Page 44). En d'autres termes, tous les revenus et l'argent obtenus à partir de l'activité sont destinés aux dépenses familiales ou aux achats de matériels nécessaires pour maintenir les travaux en cours.

Ces résultats confirment notre deuxième hypothèse, selon laquelle peu de jeunes pouvaient réussir à la création d'activité génératrice de revenu bénéfique pour eux et leurs familles.

CONCLUSION PARTIELLE

Bref, à travers ces résultats, il a été constaté que le but de l'YMCA est de créer une situation d'activité génératrice de revenu pour les jeunes défavorisés. Beaucoup de problèmes ont favorisé l'échec de développement à toutes les activités des jeunes. Le plus grave est le problème d'argent. Les parents n'ont pas les moyens financiers pour payer les frais scolaires de leurs enfants. Ce qui entraîne un abandon fréquent et précoce de l'école avec pour conséquence un faible niveau d'instruction. En plus, le faible revenu des parents pousse les jeunes à participer aux dépenses quotidiennes de leurs familles. Tous ces problèmes rencontrés par les jeunes à l'accomplissement de leurs activités se terminent souvent par l'abandon de poste.

**TROISIEME PARTIE: RECOMMANDATION
POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE**

Cette dernière partie de notre étude va mettre en évidence les recommandations et suggestions à l'amélioration de toute intervention sur le projet d'insertion des jeunes. Nous avons vu que les bénéficiaires du projet au sein de l'association YMCA sont issus des familles vulnérables. Pour bien encadrer les jeunes et pour qu'ils puissent avoir une insertion professionnelle, il faudrait adopter une stratégie personnalisée et conforme aux problèmes selon le cas de chacun et ensuite collectivement.

Chapitre VI : SOLUTIONS EXTERNES ET PROSPECTIVE DU CENTRE

Dans ce chapitre nous allons donner des solutions pour la réinsertion professionnelle des jeunes. Le but de la résolution est d'établir un programme pour l'insertion et la réinsertion sociale des jeunes vulnérables vis-à-vis de toute intervention de l'association. En général, il est souvent difficile de pouvoir assurer la réinsertion sociale des jeunes en raison de plusieurs paramètres qui peuvent influencer l'obtention d'un résultat positif.

VI.1. Rôle du gouvernement

L'incompréhension de la population sur l'objectif primordial de l'éducation empêche l'effectivité de la politique d'enseignement de l'Etat. Le manque de sensibilisation des communautés par rapport à la nécessité de l'école et de l'éducation en général influence la déperdition scolaire, surtout en zone rurale. La perception du lien entre niveau de scolarisation et niveau de développement de l'individu, de la communauté et même du pays n'est pas évidente.

En effet, le rôle incontournable de l'éducation comme moteur de « développement de l'homme et de tout homme »²⁴ serait reconnu par toutes les communautés si et seulement si l'Etat savait les convaincre que « l'éducation est un instrument de réduction de la pauvreté, de prévention des obstacles au développement, d'autonomisation de la personne humaine, de culture de la non-violence et de planification des actions pour un développement intégral, humain et durable »²⁵ et par les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui reposent sur le fait que l'éducation est directement liée à la notion de « lutte contre la pauvreté ».

L'éducation apporte ainsi une vision du développement basée sur la réduction des inégalités et l'accès de tous aux droits humains fondamentaux. Elle ne constitue donc pas une fin en soi mais plutôt un élément parmi d'autres pour mesurer l'accès des populations les plus pauvres à leur droit au développement.

²²PAUL VI. « Populorumprogressio : La question sociale est aujourd'hui mondiale ». « Encyclique sur le développement des peuples ».

²³Aide et Action Internationale. ODD 2016 : le mirage ! Des voix citoyennes sur les Objectifs de Développement Durable. Septembre 2016.

La non gratuite des frais scolaires constitue l'un des facteurs importants de la non atteinte de la scolarisation universelle à Madagascar. Donc pour avoir des nouveaux résultats à l'éducation, puisque les enfants malgaches sont allés à l'école, il faut rendre effective la prise en charge de l'enseignement de base : les programmes de cantines scolaires dans toutes les écoles à Madagascar et surtout dans le milieu rural, la mise à l'échelle au niveau national des programmes de distribution de kits scolaires, mise à l'échelle nationale des bibliothèques au niveau des écoles primaires, et en fin tous les enseignants seront recrutés en tant que fonctionnaire pour réduire la participation de « *Fikambanan'ny Ray aman-dRenin'ny Mpianatra* » (FRAM).

La plupart des jeunes sont issus des foyers défavorisés et surtout à faible revenu. L'Etat doit assurer le renforcement des moyens de subsistance des familles. Les interventions de renforcement économique et de diversification des moyens de subsistance augmentent les revenus et les avoirs des ménages et enlèvent aux parents et aux responsables d'enfants le stress associé au fait de ne pas pouvoir répondre aux besoins fondamentaux de leurs enfants. Ces interventions sont préventives de nature parce qu'elles réduisent le stress qui contribue à la violence domestique et à la maltraitance, diminuent le risque que les enfants soient séparés de leurs familles ou soient abandonnés par celles-ci à cause de l'extrême pauvreté et préviennent que les enfants ne soient poussés au travail des enfants ou à toute autre forme d'exploitation par leurs parents ou leurs tuteurs en vue d'aider à la subsistance du foyer.

Les programmes ne doivent pas être l'objet d'un modèle unique, applicable à tous les cas. Les interventions à mettre en œuvre doivent être adaptées à la situation socioéconomique particulière de chaque famille. Par conséquent, les programmes doivent pouvoir offrir un large éventail d'interventions de renforcement économique répondant aux besoins des familles selon leurs situations. Par ailleurs, la participation des enfants est un aspect important de ce type d'intervention. Le fait de laisser les jeunes prendre part à la planification d'activités visant à améliorer la capacité économique du ménage encouragera leur autonomie et leur autosuffisance, et les protégera contre les travaux nuisibles pour les enfants et contre toute exploitation économique à l'avenir.

Des exemples d'interventions qui répondent aux besoins les plus immédiats des ménages sont applicables : les transferts au titre des prestations sociales, en espèces ou en nature, les bons d'alimentation, les mécanismes d'assurance, les subventions directes et l'assistance matérielle.

Les exemples d'interventions à plus long terme sont : offre de formes alternatives de moyens de subsistance (telles que les formations et l'assistance aux jeunes pour le démarrage d'entreprises), facilitation d'accès à de petits prêts à travers des groupes d'épargne et de crédit, création de liens entre les micros entreprises et les marchés plus rémunérateurs ; et (particulièrement pour les paysans) amélioration des rendements.

Il faut renforcer les capacités des personnes vulnérables en vue de leur intégration progressive dans le processus de développement, la promotion des activités génératrices de revenu (AGR) basée sur l'exploitation des ressources et des compétences locales, promotion d'un programme de formation pratique et professionnalisant à l'endroit des groupes vulnérables et afin facilitation de l'accès des bénéficiaires des transferts sociaux au système bancaire et de micro finance.

Mises en place de l'amélioration de la nutrition à l'endroit des groupes vulnérables, sensibilisation de la communauté de base sur l'alimentation saine et équilibrée, renforcement du déparasitage des groupes vulnérables, formation des intervenants auprès des cantines (gérants, cantinières, conseillers, et groupements des femmes) sur la base des bonnes pratiques nutritionnelles et à l'hygiène alimentaire, et aussi la mise en pratique du concept « Ecoles amies de la Nutrition ».

Amélioration de l'accès et les prestations de service de santé aux groupes les plus vulnérables par la mobilisation des équipes sanitaires mobiles dans les zones enclavées en effectuant des prises en charge sanitaires gratuites des enfants, des femmes enceintes, des femmes allaitantes, des personnes âgées et les personnes en situation de handicap, en plus l'amélioration et élargissement du mécanisme d'accès au fonds d'équité.

A Madagascar, l'association et le centre qui prend en charge la réinsertion sociale sont encore insuffisants. En effet, il faut créer des centres et des projets pour faciliter l'accompagnement psychosocial des groupes spécifiques à risques, des individus et familles les plus vulnérables.

Le renforcement des services d'action sociale de base inclut : l'écoute, le conseil et l'orientation des familles et/ou individus. L'opérationnalisation d'un système de prise en charge individuelle et familiale permet de répondre aux besoins spécifiques des jeunes vulnérables.

Les associations et les centres qui effectuent la réinsertion des jeunes vulnérables ont rencontré de différents problèmes pendant la réalisation de leur projet. C'est le rôle du gouvernement qui les aidera à faciliter la réalisation de tous les programmes d'insertion, et aussi donné des aides financières, matérielles et surtout la mises en collaboration.

VI.2. Rôle de l'association

L'Association à des grandes responsabilités envers les jeunes bénéficiaires. Elle joue donc un rôle essentiel pour l'obtention des résultats positifs à la réinsertion des jeunes. L'insertion professionnelle des jeunes vulnérables demande beaucoup de volonté et de théories plus efficaces. Le respect de discipline est une clé de la réussite à la formation. Il est très important d'établir une discipline pour que tout le monde pratique.

Les personnels de l'association devraient prendre des grandes responsabilités à l'accompagnement des jeunes jusqu'à ce qu'ils soient autonomes. C'est le devoir du personnel de suivre les jeunes les plus proches et de chercher des moyens pour améliorer les stratégies et à dépasser les différents problèmes et difficultés à l'accompagnement de toutes les activités des jeunes.

Il faut adopter une stratégie de suivi et d'évaluation le plus proche des jeunes et de prendre la responsabilité envers les problèmes qui menacent la non atteinte des objectifs. Il est important d'établir une meilleure communication pour rapprocher les personnels et les jeunes surtout pour le suivi du déroulement de l'activité, et apporter de solution pour dépasser les difficultés.

La plupart des jeunes bénéficiaires sont issus des familles défavorisées ou vulnérables. Il existe donc des impacts psychologiques négatifs sur la réinsertion des jeunes et surtout à l'accomplissement de leurs activités.

Ce problème demande des travailleurs sociaux ou de psychologue pour apporter de l'aide à l'accompagnement de ces jeunes dans l'association.

Pour réinsérer les jeunes dans la société, l'association devrait donner des formations régulières et efficaces. Parmi ces formations, plusieurs options sont disponibles. Il faudrait aider les jeunes à faire un bon choix compatible à leur niveau d'instruction et aussi aux endroits auxquels ils peuvent effectuer les activités. Après la maîtrise du choix, il faut avoir plus de temps à apprendre sur les matières de base car les jeunes ne peuvent maîtriser de façon parfaite leur activité qu'après la mise en pratique de la formation.

Le programme de la réinsertion professionnelle des jeunes a besoin d'un partenariat. Le mieux est donc de travailler en partenariat avec l'Etat et avec d'autres organismes qui œuvrent au même projet pour faciliter la réinsertion sociale, surtout le partage d'expérience. En outre, l'activité génératrice de revenu est une activité d'entrepreneuriat, donc il faut travailler avec les partenaires économiques et financiers comme l'ACEP, CECAM, OTIV et les entrepreneurs.

Chapitre VII : SUGGESTIONS PERSONNELLES

En tant que futur travailleur social, nous allons proposer des suggestions que nous croyons faisables pour faciliter l'insertion de ces jeunes vulnérables au milieu social.

Dans ce chapitre, nous allons avancer des solutions pour améliorer la situation socio-économique des groupes vulnérables, liées aux problèmes du projet d'insertion des jeunes. Il conviendrait donc insister sur l'amélioration des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, l'amélioration des relations et des engagements entre les jeunes et les clients, l'intégration des jeunes à la facilitation d'accès aux crédits et enfin la résolution des problèmes entre les parents et les jeunes.

VII.1. Amélioration du programme d'insertion des jeunes vulnérables

La contrainte parentale constitue l'un des facteurs de blocage des jeunes à la réinsertion professionnelle. Ainsi, les parents devraient prendre une grande responsabilité face à l'avenir de leurs enfants. Le problème qui empêche les jeunes de réussir à la réinsertion sociale est surtout la faible source de revenu chez leurs parents. Ils sont souvent issus des familles défavorisées et par conséquent obligés de travailler pour aider financièrement leurs parents. Les revenus des parents sont très faibles et ceux de leurs enfants fournis par l'activité servent uniquement à combler les lacunes économiques de la famille. Pour y remédier, les jeunes devraient séparer leur revenu journalier et le capital réservé au fonctionnement de l'activité. Les parents doivent être conscients de leur devoir qui consiste à satisfaire les besoins alimentaires, vestimentaires et scolaires de leurs enfants. Ils devraient donc chercher des moyens efficaces pour augmenter les sources de revenu journalier et effectuer une épargne à titre de réserve.

En milieu rural, la plupart des parents n'ont pas eu d'éducation à l'école ou en ont abandonné précocement. Ils ignorent l'objectif primordial de l'éducation scolaire et ne s'occupent que des travaux pour la survie quotidienne. Parfois, ils n'ont plus le temps de discuter avec leurs enfants en ce qui concerne le fait présent et la vie dans le futur. Cette attitude parentale réalise une liberté aveugle pour les enfants et entraîne des effets néfastes sur leur avenir.

Pour dépasser l'écart entre les parents et les enfants, ils doivent consacrer du temps pour en discuter tout en faisant des échanges d'idées et des connaissances éducatives. Les parents devront donc être conscients de leur devoir envers leurs enfants.

Pour améliorer le programme d'insertion des jeunes vulnérables à la formation de l'AGR, l'Association doit approfondir la stratégie de l'accompagnement aux jeunes, de favoriser le partage des atouts matériels et d'augmenter le fond de démarrage. C'est la responsabilité du centre qui assure le suivi et l'évaluation de toute activité occupée par les jeunes jusqu'à ce qu'ils soient autonomes. Il faudrait donc les rendre visite régulièrement au moins une fois par semaine et toujours essayer de résoudre les problèmes qui perturbent le bon fonctionnement du projet. Pour les matériels à partager, il faudrait apporter la meilleure qualité et faciliter le processus de reproduction.

Au point de vue commercial, beaucoup de jeunes ont un problème sur le marché de leurs produits. L'adoption d'une stratégie bien organisée serait donc très utile pour résoudre le manque de débouché. La principale source de ce problème est la non maîtrise des ventes et achats. C'est-à-dire que les produits fournis par ces jeunes ne conviennent pas aux besoins ou à l'exigence du client. La résolution à ce problème est donc de favoriser la création d'une coopérative pour regrouper les jeunes qui ont les mêmes visions, et d'établir un calendrier de productions par coopérative afin de faciliter les ventes au marché et de garder une relation confiante et stable aux clients.

Enfin, plusieurs jeunes ont eu des problèmes financiers sur le fonctionnement de leurs activités. En réalité, ils ont besoin de l'argent pour multiplier la productivité et de pérenniser le maintien de leur activité au sein de l'association. Pour stabiliser les besoins financiers, il faudrait renforcer la capacité de base sur l'utilisation des capitaux et le bon usage des fonds empruntés auprès de la micro finance et de la banque. L'accompagnement psychologique au profit de ces jeunes est essentiel pour dépasser le blocage d'accès à la micro finance.

CONCLUSION GENERALE

En conclusion, l'insertion sociale des jeunes vulnérables est un enjeu majeur dans les pays en voie de développement comme Madagascar. Plusieurs Associations et ONG ont financé les bailleurs de fond étrangers pour tenter de résoudre ce problème. La crise économique et politique dans notre pays y joue un rôle primordial et constitue une menace pour l'avenir de nos jeunes. Selon les résultats de notre enquête sur le terrain, ce sont le faible revenu des parents et le faible niveau d'instruction des jeunes qui sont les principaux facteurs de blocage au développement de l'activité des jeunes. Cette difficulté socio-économique empêche aux jeunes d'avoir une vie stable malgré les apports financiers et matériels fournis par l'Association. Ils sont encore tombés dans le trou de la pauvreté.

Ainsi, des approches ont été adoptées pour améliorer le programme de l'insertion sociale. Ce sont la réforme de la politique nationale à l'éducation de l'Etat malgache, la mise en place du Centre, d'ONG et d'Association à vocation sociale dans des différentes régions. Ces approches constituent un moyen pour sensibiliser les jeunes sans emploi et promouvoir les formations qui visent à améliorer la situation socio-économique familiale. C'est la raison pour laquelle l'Association YMCA a effectué des formations gratuites et apporté des fonds de démarrage pour contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes vulnérables dans la région d'Analamanga et Alaotra-Mangoro.

Ces formations à la création de l'activité AGR permet aux jeunes d'améliorer leur situation de vie et d'approfondir leur compétence professionnelle. Plusieurs atouts sont été octroyés aux jeunes pendant les formations. Ces atouts incluaient la culture d'entrepreneuriat et l'accompagnement psychosocial. Par rapport au stage sur terrain, nous avons constaté que la plupart des jeunes ne se sont pas sortis de leur misère socio-économique. La contrainte parentale et l'influence du milieu familial empêchent les jeunes de s'en sortir. Ils auront toujours besoin d'un bon accompagnement. Le taux de réussite ou d'autonomie était très bas. Bref, le problème socio-économique des parents favorise le blocage à l'insertion sociale des jeunes vulnérables. La question qui se pose est de savoir pourquoi la pauvreté à Madagascar ne cesse de s'accroître, malgré la multiplicité de différents projets d'insertion sociale ?

BIBLIOGRAPHIE

A -OUVRAGES GENERAUX

1. DURKHEIM (E) « Les règles de la méthode sociologique », Paris ; Edition ;UP,1992.
2. DURKHEIM (E) « Education et sociologie » , Paris ; Edition PUF 1922
3. GUTH (S) (sous la direction de) : « l’insertion sociale » Editions L’Harmattan 1994.
4. LOUBET, J, L, Initiation aux méthodes des Sciences Sociales, 2000.
5. LOUBET, J.L , « Initiation aux méthodes des sciences sociales » 2000.

B- Ouvrages spécifiques

6. ADJERAB et BALLETT : « Insertion sociale », Paris, Edition Harmatan, 1995.
7. ASH : « L’insertion professionnelle des jeunes » Edition Electronique 2003.
8. BOUDON (R) : « Sociologie de l’éducation » Paris, Edition PUF 2005.
9. GERARD (E) et RASMUSSEN : « communication dans la relation d’aide » Edition hrwLtéémontreal, 1987.
10. JELLAB (A) : « le travail d’insertion en mission locale » Editions L’Harmattan 1994.
11. PAUL VI : « Populorumprogressio : « La question sociale est aujourd’hui mondiale ».
« Encyclique sur le développement des peuples ».

C : DOCUMENTS OFFICIELS

12. Aide et Action internationale ODD 2016 : le mirage ! Des voix citoyennes sur les Objectifs de Développement Durable. Septembre 2016.
13. Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.
14. Rapport du FMI n°15/25 sur la pauvreté à Madagascar publié en janvier 2015.

D : AUTRES DOCUMENTS

15. Donnée de l’YMCA 2012.
16. Monographie de la commune de Nandihizana Carion 2016.

E : WEBOGRAPHIE

17. Durkheim (WWW.emile –durkheim-holisme-methodologique-103639.htms.
18. Fr.wikipedia.org/wiki/jeunesse. Dernier Modification de la page le 24 septembre 2016.

19. IIDRIS / Index international et dictionnaire de la réadaptation et l'intégration sociale
Fr.wikipedia.org/wiki/insertion-soc. Publié le 13 mars 2013.
20. MAKHTAR DIPOT. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/10/20/pour-vaincre-la-pauvrete-en-afrique-il-faut-pouvoir-laquantifier_4793390_3212.htm. Publié le 20 octobre 2015
21. ROGER THIVOYON. « Regard sur la pauvreté à Madagascar » <http://les-enfants-du-soleil-madagascar.org/regard-pauvreté-madagascar>. Publié le 19 Avril 2014
22. www.cntr.fr/définition/r. Mai 2009
23. www.banquemonddiale.org/fr/news/pres .Publié le 04 octobre 2015
24. www.toupie.org > La toupie > dictionnaire

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
1. Généralités	1
2. Motifs de choix du thème et du terrain	2
3. Problématique.....	2
4. Hypothèses.....	3
5. Objectifs	3
6. Aperçu méthodologique	3
7. Limites de la recherche	4
8. Annonce du plan	5
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU TERRAIN, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE	
Chapitre I : PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DE L'ASSOCIATION	7
I.1. Description de la Commune	7
I.1.1. Historique de la Commune Carion	7
I.1.2. Situation géographique	8
I.1.2.1. Présentation générale	8
I.1.2.2. Limites géographiques de la commune	8
I.1.3. Situation démographique.....	9
I.2. L'Association YMCA	10
I.2.1. Historique de l' YMCA	10
I.2.1.1. Au niveau international.....	10
I.2.1.2. Au niveau national.....	11
I.2.2. Vision-Mission-Objectif d'YMCA Madagascar	12
I.2.2.1. Vision partagée.....	12
I.2.2.2. Mission	12
I.2.2.3. Objectif	12
I.2.2.4. Ambition.....	12
I.3. Habilitation socio-économique des jeunes vulnérables dans les régions Analamanga et Alaotra-Mangoro.....	13
I.3.1. Résultat attendu pour le projet volet économique	13
I.3.2. Indicateurs des résultats du projet	13
I.3.3. Partenaires du projet de l'YMCA.....	14
I.3.4. Zones cibles du projet de l'YMCA.....	14
I.3.5. Choix des localités et stratégie.....	15

I.3.6. Critère pour la sélection des bénéficiaires cibles.....	15
I.3.7. Etapes pour la sélection des bénéficiaires	15
I.3.8. Critères de sélection.....	16
I.3.9. Axes stratégiques des programmes de l'YMCA.....	16
I.3.9.1. Empowerment économique	16
I.3.9.2. Empowerment civique	16
I.3.9.3. Empowerment sur la santé	17
I.3.9.4. Renaissance économique.....	17
I.3.9.5. Citoyenneté /S2C from subject to citizen	17
Chapitre 2 : APPROCHE THEORIQUE, CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE.....	18
II.1. Approche conceptuelle	18
II.1.1. Concept de l'insertion sociale	18
II.1.2. Réinsertion sociale	19
II.1.3. La pauvreté.....	19
II.1.4. La jeunesse	20
II.2. Approche théorique : Holisme ¹⁸	20
II. 3. Technique utilisée	21
II.3.1 : Techniques vivantes	21
II.3.1.1. Observation	21
II.3.1.2. Echantillonnage	22
II.3.1.3. Entretien.....	23
II.3.1.4. Questionnaire.....	23
I.3.2. Techniques documentaires	23
CONCLUSION PARTIELLE	24
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS D'ENQUETE ET VERIFICATION DES HYPOTHESES	
Chapitre 3 : SITUATION DES JEUNES BENEFICIAIRES DU PROJET HABILITATION SOCIO- ECONOMIQUE	26
III.1. Caractéristiques des jeunes bénéficiaires du projet	26
III.1.1. Répartition des jeunes en formation selon leurs âges.....	26
III.1.2. Situation matrimoniale des jeunes	27
III.1.3. Répartition des jeunes selon le genre.....	28
III.1.4. Situation matrimoniale des jeunes et nombre d'enfants	29
III.1.5. Répartition des jeunes bénéficiaires par foyer	30
III.2. Activités professionnelles des jeunes bénéficiaires	31
III.2.1. Filière des jeunes.....	31
III.2.2. Motivation des jeunes pour l'intégration dans l'YMCA	33

III.2.3. Déroulement des activités	34
III.2.4 : Revenu des parents des jeunes.....	35
III.3. Les atouts de la formation	36
III.3.1. Définition de la formation	36
III.3.2. Avantages de la formation selon les jeunes.....	36
Chapitre 4 : LES FACTEURS DE BLOCAGE AUX DEVELOPPEMENTS DE L'ACTIVITE DES JEUNES .	38
IV.1. Les facteurs internes du blocage	38
IV.1.1. Les Problèmes sur le plan financière	38
IV.1.2. Problèmes des jeunes à l'activité.....	47
IV.1.3. Le faible niveau d'instruction des jeunes.....	48
IV.1.5. Le problème de la communication	49
IV.6. Influence de l'environnement social sur la formation.....	50
IV.6.1. Influence du milieu familial.....	50
IV .6.2. Influence du milieu social.....	51
Chapitre 5 : VERIFICATION DES HYPOTHESES.....	52
V.1. Vérification de la première hypothèse	52
V.2. Vérification de la deuxième hypothèse	53
CONCLUSION PARTIELLE	54
TROISIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE	
Chapitre VI : SOLUTIONS EXTERNES ET PROSPECTIVE DU CENTRE	56
VI.1. Rôle du gouvernement	56
VI.2. Rôle de l'association.....	59
Chapitre VII : SUGGESTIONS PERSONNELLES.....	61
VII.1. Amélioration du programme d'insertion des jeunes vulnérables	61
CONCLUSION GENERALE	63
BIBLIOGRAPHIE.....	64
TABLE DES MATIERES	66

ANNEXES

RESUME

ANNEXES

ANNEXE 1

I : QUESTIONNAIRES ADRESSE AUX BÉNÉFICIAIRES

Etat civil

1: Filazana ny mahalahy sy maha vavy (sexe)

2 : Anarana ? Nom:.....

3 : Firy taona ianao zao ? (Quel âge avez-vous ?)

4 : Manambady ve ianao ? (Quelle est votre situation matrimoniale ?)

1. Mpitovo Célibataire 2. Manambady (Marié[e])

2. Nisaraka ara-panjakana (Divorcé[e]) 4. Nisarabady [Séparé(e)]

5 : Mananjanaka ve ianao, (Avez-vous des enfant ?)

1 . Eny [OUI] 2 . Tsia [NON]

6 : Raha manana dia firy ny isany (Si oui combien ?)

7: Firy ianareo no iray trano?(Combien vous vivez dans la maison ?)

1 2 3 4 5 6 7 Plus

8: Miamipetraka amin'ny ray aman-dreny ve ianao? (Est-ce que vous vivez avec vos parents ?)

Eny (Oui) Tsia (Non)

Ecole

9: Mbola mianatra ve ianao? (Avez-vous étudié encore ?)

Eny (Oui) Tsia (Non)

10: kilasy fahafiry ra mbola mianatra? (Si vous étudier encore, vous êtes dans quelle classe ?)

1. Ambaratonga voalohany (Primaire) 3. Ambaratonga faharoa (Secondaire)
 2. Lycée 4. Oniversite (universitaire)

11: Raha tsy mianatra tsony dia kilasy fahafiry no nijanona? (Dans quelle classe avez-vous quitté de l'école ?)

1. Tsy nianatra (sans éducation) 2. Ambaratonga voalohany (Primaire)
 3. Ambaratonga faharoa (Secondaire) 4. Lycée
 5. Oniversite (universitaire)

Questions particulières

12: Inona avy ny asa mampidi-bola ataonao ? (Quelles sont vos sources de revenu?)

1. Tetikasa ataoko (Mon activité) 2. Tombo-kandro (Journalière)
 3. Mivarotra (vendeur) 4. Mamboly (cultivateur)

13: Manao tahiry ve ianao ? (Est-ce que vous effectuez des épargnes)

- Eny (Oui) Tsia (Non)

14: Ohatrinonany vola miditra aminao isan'andro? (Combien vous gagnez par jour?)

1. 0 Ar 2. [100-2500[3. [2500-5000[
 4. [5000-10000[5. Autres

15: Ohatrinona ny vola mivoaka aminao isanandro? (Combien vous dépensez par jours?)

1. [100-2500[3. [2500-5000[
 2. [5000-10000[4. Autres

16: Mbola velona ve ny ray aman-dreninao? (Est-ce que vos parents sont encore en vie ?)

1. Mbolavelona (Tous les deux en vie)
2. kamboty ray sy reny(Orphelin de mère et de père)
3. Kambotyray (Orphelin de Père)
4. Kambotyreny (Orpheline de mère)

17: Ampy amin'ny filana ao antokatrano ve ny vola miditra aminao? (Est ce que vos revenus sont suffisant pour assurer les dépenses nécessaires dans votre foyer ?)

Eny (Oui) Tsia (Non)

18: Inona ny antony tsy mahampy azy ? (Pourquoi vos revenu ne sont pas satisfaisants face à vos besoins?)

1. Kely ny vola miditra (source de revenus insuffisants)
2. Tsy misy fidirambola hafa (Absence de sources de revenu)
3. Lany anaovana ny tetikasa (Tout est dépensé pour effectuer l'activité)

19: Iinona avy ny fidiram-bolan'ny ray aman-dreninao? (Quelles sont les sources de revenu de vos parents ?)

- | | |
|---|---|
| 1. Tombokandro (Journalière) <input type="checkbox"/> | 2. Mamboly (Cultivateur) <input type="checkbox"/> |
| 3. Mivarotra (Vendeur) <input type="checkbox"/> | 4. Hafa (Autres) <input type="checkbox"/> |

20: Ohatrinona ny vola miditra amin-azy isan-andro? (Combien ils gagnent par jour)

1. 0Ar
2. [100-1000[
3. [1000-2500[
4. [+2500-5000[
5. [5000-10000[
6. Ra hafa dia azavao (si autres expliquer)

21: Ampy hoan'ny filana ao amin'ny fianakaviana ve ny vola raisiny ? (Est-ce que les revenus de vos parents sont suffisants pour assurer les dépenses familiales)

1. Eny (Oui) 2. Tsia (Non)

22: Ianao ve manampy ara-bola ao amin'ny ray ama-ndreninao ? (Est-ce que vous donnez de l'argent à vos parents ?)

1. Manampy (Oui) 2. Tsymanampy (Non)

23: vola avy aiza no anampinao ny ray aman-dreninao? (Ou avez-vous trouvé cet argent destiné à aider vos parents ?)

1. Tetikasako (Mon Activité) 2. karamako (Mon salaire)
3. Ra hafa dia lazao (si autre précisé)

24: Ahoana ny nahalalanao ny YMCA (Comment avez-vous connu L'YMCA ?)

1. Namana (Amie) 3. Peta-drindrana (Affichage)
2. Filazana (Annonce) 4. Dokambarotra (Publicité)

25: Inona ny antony nahatonga anao niditra tao amin'ny YMCA? (Pourquoi êtes-vous entré dans L'YMCA ?)

1. Safidiko (Mon choix) 2. Ray aman-dreny (Mes parents)
3. Nanaraka namana (Amie) 4. Tsisy Atao (Sans activité)

26: Inona ny fiofanana nataonao tao amin'ny YMCA? (Quelle est la formation que vous suivi dans L'YMCA)

1. Akoho manatody lava (Poule pondeuse) 2. Cuni (Bitro) 3. Ronono (Lait)
4. Akohogasy (Poulet bicyclette) 5. Elevage de porc (kisoa) 6. Crochet
7. Patisserie 8. Artisanat (asa tanana) 9. Coiffure (Tao-volo)

27: Inona no nahatonga anao nisafidy an'io tetikasa io? (Pourquoi vous avez choisis cette formation ?)

1. Mora atao (Facile à faire) 2. Tsy manana safidy (manque de choix)
3. Toro-hevitrin'ny mpampihofana (Conseille du formateur) 4. Namana (Ami)
5. Asa efa fataoko (un travail que j'ai déjà effectuer)
6. Be-panao (beaucoup de pratiques)

28: Mety aminao ve io tetikasa nosafidinao io? (Est-ce-que l'activité que vous vous avez choisi vous plait est adapté à vos choix ?)

1. Mety (Adapté) 2. Tsy mety (Non Adapté)

29: Raha tsy mety inona ny antony? (Si non Adapté pourquoi ?)

1. Tsy misy tsena (Indisponibilité de marché)
2. Misy Aretina (Maladie)
3. Tsy misy fitaovana (Manque de matériel)
4. Mila vola betsaka (Besoin de beaucoup d'argent)
5. Tsy mety amin'ny toetany aminay (Inadaptation de la région)
6. Lafo ny fitaovana (cout élevé du Matériel)

30: Inona avy ireo olana atrehanao amin'ny fanatanterahana ny tetikasa? (Quelles sont les problèmes rencontrer pour l'accomplissement de cette activité?)

1. Lafo ny fitaovana (cout élevé de matériel)
2. Misy aretina (Maladie)
3. Fitsaboana ny biby (Traitement des animaux)

4. Ambany ny vidin'ny vokatra (Production à bas prix)
5. Maty antoka(Perte)
6. Tsymisyolana(Pas de problème)
7. Tsy misy vola ampiasaina (Manque de capitale)
8. Lany atao sakafo ny vola (le revenu est dépensée pour la nourriture)
9. Tsy misy mpividy entana (Indisponibilité de marché)

31 : Mbola mande tsara ve ny teikasa izay ataonao ? (Est-ce-que votre activité marche encore?)

1. Tsy manao intsony (je ne faites plus cette activité)
2. Mande tsara (cela marche bien)
3. Eo eo ihany (cela marche moyennement)

32: Raha tsy manao intsony inona ny antony? (Si vous ne faites plus cette activité marquez les raisons ?)

1. Maty antoka (Perte) 2. Tsisy vola ampiasaina (Manque de capital)
3. Kely ny renivola (Insuffisance du capital)

33 : Isaky ny inona no mandalo aminao ireo mpiasan'ny YMCA (Quand les personnels de l'YMCA vous rendront visité ?)

1. Isan-andro (A chaque jour) 2. Isak-erinandro (Par semaine)
3. Isam-bolana (Par mois) 4. Efa ela (Très long temps)

34 : Mahafapo anao ve ny fotoana andalovan'izy ireo? (Est-ce-que vous est satisfait de la fréquence de leur passage ?)

1. Mahafapo (Satisfaire) 2. Tsy mahafapo (Non satisfaire)

35 : Mba mamaly ny fangatahanao ve ny YMCA rehefa misy olana amin'ny tetikasa ? (Est-ce-que l'YMCA est répondre à vos demande en cas de problème ?)

1. Mamaly (Répond) 2. Tsymamaly (Ne répond pas)

36 : Manana vola manokana ve ianao ampiodinana ny tetikasa?(Avez-vous de l'argent pour financer votre activité ?)

1. Manana (Oui) 2. Tsy manana (Non)

ANNEXE 2

II : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE RESPONSABLE DU CENTRE

- 1 : Mpanorina ny fikambanana (Fondateur de l'Association)
- 2 :Ny antony namoronana ny fikambana voalohany (Raison de la création de l'association au de but)
- 3 Taona sy toerana niforonany (Date et lieu de création)
- 4 : Toerana misy azy amin'izao (siège de l'Association)
- 5 : Isan'ny firenena mpikambana ao aminy (Nombre des pays membres)
- 6 : Asan'ny fikambanana (Action de l'association)
- 7 : Fepetra takiana amin'ny fandraisana ny mpisitrika (critère pour le recrutement des cibles)
- 8 : Mpamatsy vola (Bailleur de fond)
- 9 : Fandaharan'asan'ny l'YMCA (Programme de l'YMCA)
- 10 : Tar-igetran'ny YMCA (objectifs de l'YMCA)
- 11 : Fandraisanaanjaran'nympisitrikaamin'nytetikasa (Apport des cibles sur le projet)
- 12 : Ahoana ny fomba nampafahantarana ny tetikasa ho an'nytanora? (Comment doit-on faire pour présenter le projet aux jeunes et les sensibilisations afin de les pousser à adhérer au projet)
- 13 :Fandraisana Anjaran'ny fikambanana Amin'ny teti'kasa (Apport de l'Association sur le projet)
- 14: Ahoana ny fahitanareo ny fivoaran'ny tanora? (Votre vision sur l'évolution des jeunes)
- 15 : Mpiaramiasa amin'ny fanatanterahana ny teti'kasa (collaborateur pour accomplir le projet)

16 : Fifanarahana misy eoamin'ny YMAC sy ny mpamatsy vola (Accord entre le bailleur de fond et l'YMCA)

17 : Taham-pahavitriana eo amin'ny fanaraha-maso ny tanora (Fréquence de suivi des jeunes)

18 : Ahoana ny fahitanareo ny toetran'ireo tanora mpisitrika (comportement voyez-vous le comportement des jeunes bénéficiaires)

19 : Inona avy ny asa tena Ataonareo (Quelle sont vos autres activités)

ANNEXE 3

III: GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES VOISINS

1 :Filazana ny maha lahy sy maha vavy (Sexe)

2 :Taona (age)

3 :Toerana ipetrahana (village)

4 : Asa atao (Activité professionnelle)

5 : Ahoana ny fahitanao ireo ankizy nahazo fiofanana tao amin'ny YMCA (comment voyez-vous les jeunes bénéficiaires de l'YMCA)

6 : Ahoana ny fahitanao ny fombafiasan'ireo tomponandraikitra ao amin'ny YMCA (comment voyez-vous la stratégie de l'intervention des personnel de l'YMCA)

Titre du mémoire : « LES DIFFICULTES DES JEUNES AYANT RECU UNE FORMATION AU SEIN DE L'YMCA » Cas de l'YMCA Carion District de Manjakandriana Région d'Analamanga

Nombre de pages : 68 Pages

Nombre de figures : 14

Nombre de tableaux : 10

Nombre des annexes : 3

Option : Socio Organisateur

Champ de recherche : sociologie de Travail



RESUME

La crise politique est un facteur qui entraîne la pauvreté dans un pays, y compris Madagascar. En conséquent plusieurs projets de développement sont envisageables pour améliorer le niveau de vie de la population vulnérable surtout les jeunes. Le but est d'approfondir la capacité pour créer l'Activité Génératrice de Revenu et la culture de l'entrepreneuriat à partir de la formation. Cependant il y a toujours des blocages surtout au niveau financier, niveau d'instruction et la pauvreté de la famille. L'avantage par la formation est d'avoir l'esprit de créativité et de l'entrepreneuriat. Ce projet est aidé à la réinsertion des jeunes vulnérables et surtout l'autonomisation et la création d'emploi pour améliorer leur vie.

Présenté par : RANDRIAMAMISOA HASIMBOLA ALAIN

Adresse : Cité universitaire Ambolokandrina Bloc H porte 1

E-mail : hasimbolaalain@yahoo.com

Contact : 0347091857

Mots clés : insertion, pauvreté, jeunesse, réinsertion, Éducation

Directeur de mémoire : *Madame* ANDRIANAIVO Victorine, Maitre de Conférences